

LE DEVOIR

Exigez
votre
Télé
choix!



VOL. XC - N° 54

MONTREAL, LES SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 MARS 1999

7 CAHIERS - 1,95\$ + TAXES = 2,25\$



CAHIER SPÉCIAL SALON DU LIVRE DE PARIS

Portrait en 32 pages
de la littérature québécoise

LIVRES

Les auteurs
québécois
à Paris



ARTS

EAUX TROUBLES

Le Québec
des Français,
la France
des Québécois



PERSPECTIVES

Les Catalans contre les majors

Lorsque Lucien Bouchard atterrira ce matin à Barcelone, il aura la curieuse impression de ne pas avoir tout à fait changé de continent. Le premier ministre en visite officielle en Catalogne, une des provinces autonomes espagnoles, se retrouvera comme par hasard au beau milieu d'une querelle linguistique qui lui rappellera quelques souvenirs.

Le ministre catalan de la Culture, Juan Maria Pujals, avec qui le premier ministre Bouchard doit dîner dimanche, vient de repousser au 1^{er} août l'application d'un décret forçant les multinationales du cinéma à diffuser leurs films en catalan. Cette suspension intervient au terme de plusieurs mois de controverse et après que les distributeurs et le ministre se sont entendus sur un échéancier de négociation.

Inspiré notamment par ce qui se fait au Québec (la coopération linguistique Québec-Catalogne date de 1982), le Parlement de la Generalitat a décidé l'an dernier d'obliger Hollywood à doubler ses films en catalan dès lors qu'ils sont diffusés dans au moins 18 salles. Cela forcerait le doublage de la plupart des grandes productions américaines qui ne sont aujourd'hui, sauf exception, offertes qu'en espagnol (castillan). Une production présentée dans 20 salles devrait obligatoirement l'être en catalan dans au moins dix d'entre elles.

L'objectif avoué de la loi est de parvenir à ce que 25 % des films projetés en Catalogne (environ 60 films par année) le soient dans la seconde langue officielle de la province. Le catalan et le castillan ont tous deux un statut officiel en Catalogne. Or l'écart sur les écrans est dramatique: seulement 2 % des films sont doublés en catalan. Le reste est en espagnol.

Lluís Jou s'est envolé il y a quelques mois vers Washington pour rencontrer Jack Valenti, le grand patron de l'industrie américaine. «*Tant que nous n'avons pas montré notre détermination, les distributeurs espagnols ont refusé de négocier*», dit le responsable de la Direction générale de la politique linguistique, l'équivalent catalan de l'Office de la langue française au Québec.

A quelques jours de l'entrée en vigueur de la loi, explique-t-il, les majors ont au moins accepté de s'asseoir à la table, même si elles n'ont toujours rien proposé de précis. Au cœur du litige se trouve l'aide au doublage. «*Nous sommes prêts à subventionner le doublage et à aider la promotion des films doublés*», explique M. Jou. Mais pas question d'assumer tous les coûts. Et ces mesures ne devront pas durer plus de quatre ou cinq ans.

Les majors ne l'entendent pas ainsi. Les distributeurs qui exigent soudain de l'argent ne se sont pourtant à peu près jamais prévalus du programme d'aide au doublage qu'offre le gouvernement catalan depuis 1990. Seules quelques grandes productions pour enfants ont été doublées: *Mulan*, *Anastasia*, *Le Bossu de Notre-Dame*, etc.

Dans ce bras de fer, Jordi Pujol a l'opinion de son côté: entre 65 et 80 % de la population (selon les sondages) soutient son décret. Mais il doit aussi affronter certains cinéastes catalans qui préféreraient empêcher les subventions destinées aux distributeurs. Le président dit ne pas être pressé. «*Depuis le temps que nous n'avons pas de cinéma en catalan, nous n'en sommes pas à quatre mois, à six mois ou même à un an près*», a-t-il déclaré à la radio.

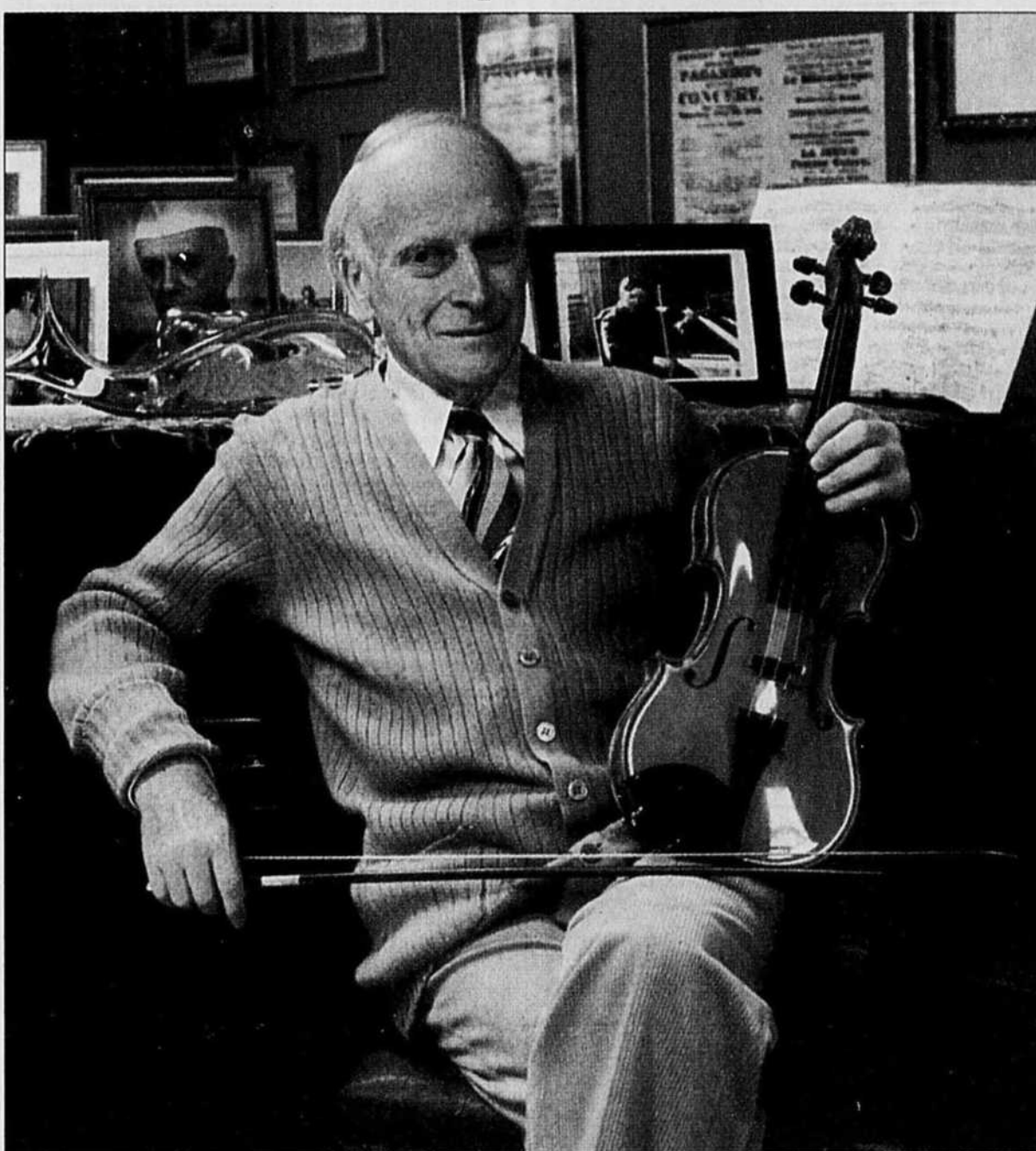
L'issue du différend permettra de mesurer la détermination du leader catalan à faire appliquer la nouvelle loi linguistique adoptée l'an dernier. Succédant à la loi «de normalisation» — «la loi 101 catalane», adoptée en 1983 —, la nouvelle réglementation veut faire du catalan la langue «prédominante» de la vie publique. «*Et cela, même si l'expression «prédominante» est jugée politiquement incorrecte à Madrid*», dit Lluís Jou. En clair, le gouvernement veut que les milieux de l'économie, des industries culturelles et des communications adoptent le catalan, toujours très minoritaire hors de l'école et de la maison.

A l'exception de quelques grandes entreprises publiques, comme les monopoles du gaz et de l'eau, le secteur privé n'utilise pratiquement pas le catalan. La publicité en catalan occupe moins de 35 % du marché.

La nouvelle loi veut aussi obliger les chaînes de radio privées à présenter 50 % de leurs émissions en catalan d'ici quatre ans. L'objectif est de 25 % la première année. A l'exception de la radio publique catalane, dont l'audience atteint 20 %, les ondes privées parlent à peu près exclusivement castillan.

L'épreuve de force qui se prépare entre la Generalitat et les majors a toutes les chances de déboucher sur la prochaine campagne électorale. Depuis quelques semaines, l'Europe surveille la joute de près. Car il se pourrait qu'après être devenu la règle au Québec, le doublage des films devienne un jour la norme au Pays basque et dans plusieurs autres petites nations européennes.

Le violon perd son âme



SOURCE: COLUMBIA ARTISTS

Violoniste et chef d'orchestre de génie, Yehudi Menuhin est mort hier à Berlin à l'âge de 82 ans.

Yehudi Menuhin (1916-1999)

Le plus grand violoniste du XX^e siècle n'est plus

COLLEEN BARRY
ASSOCIATED PRESS

Berlin — Il était le violoniste du XX^e siècle. Virtuose et chef d'orchestre, génial et humaniste, sir Yehudi Menuhin est décédé hier à Berlin d'une crise cardiaque à l'âge de 82 ans.

La musique, jusqu'au bout. Venu de Londres pour diriger mardi l'orchestre symphonique de Varsovie dans des interprétations de Mendelssohn et Brahms, Menuhin avait annulé ce concert car il ne se sentait pas bien, selon son agent berlinois Jutta Adler. Transféré à l'hôpital, il est mort dans ce Berlin où il fut, en 1947, le premier étranger à venir jouer, dans l'Allemagne de l'après-guerre et de l'après-nazisme.

Né le 22 avril 1916 à New York de parents juifs russes, Yehudi Menuhin reçoit son premier violon à quatre ans. A sept ans, petit prodige, il époustoufle lors de ses débuts de soliste à San Francisco: une allure de petit lord Fauntleroy, mais une technique d'adulte expérimenté.

Quatre ans plus tard, il joue à New York, au Carnegie Hall, avec le prestigieux chef d'orchestre allemand Fritz Busch. Il est fêté à Berlin, Paris, Londres. Selon une anecdote célèbre,

à son premier concert berlinois, alors qu'il n'avait pas 13 ans, Albert Einstein alla en coulisses serrer Menuhin dans ses bras et déclara: «*Maintenant, je sais que Dieu existe...*»

Avec le temps, le précoce Yehudi Menuhin se transforme, sans rien perdre de sa pureté de jeu, en musicien génial, pour une éblouissante et longue carrière internationale.

Inépuisable d'énergie, il donnait au moins 120 concerts par an, jouant en famille, avec sa sœur Hephzibah — morte en 1981 — ou sa sœur Yaltah et son fils Jeremy, tous deux pianistes.

Ce classique, dont le grand violoniste Isaac Stern a salué hier un style à «*l'élégance patricienne*», cultivait l'éclectisme. Amateur des Beatles, il joua avec le jazzman français Stéphane Grappelli, fit connaître le maître de cithare indien Ravi Shankar. Béla Bartók écrivit pour lui sa *Sonate pour violon*.

On lui reconnaît aussi l'amour de l'humanité et une impressionnante capacité à enseigner et transmettre la musique, instrument de fraternité.

VOIR PAGE A 14: MENUHIN

■ Lire aussi sa dernière entrevue, page A 14

L'OMC tranche en faveur du Canada

Bombardier gagne
son combat aérien
contre le Brésil

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Le Canada a eu nettement le meilleur sur le Brésil dans le différend commercial qui oppose les deux pays devant l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les avions régionaux fabriqués par Bombardier et son concurrent brésilien Embraer.

Dans deux décisions finales rendues publiques hier, l'OMC descend en flammes le programme de subventions du Brésil, ProEx, qui appuie l'exportation des jets régionaux fabriqués par l'avionneur Embraer. L'OMC a trouvé fondées huit des dix plaintes déposées par le Canada contre le programme ProEx, ordonnant au Brésil de mettre fin dans les 90 jours à ces subventions qui contreviennent aux règles régissant le commerce international.

Le Canada ne sort pas complètement blanchi du collimateur de l'OMC. Mais les conséquences sont beaucoup moins grandes que dans le cas du Brésil. L'OMC a jugé que les avances remboursables versées par le programme Partenariat technologique Canada (PTC) n'étaient pas conformes aux règlements du commerce mondial. Bombardier a reçu 141 millions sous cette forme pour soutenir le développement de son Regional Jet de 70 places. On est très loin des allégations du Brésil, qui alléguait que Bombardier avait touché entre 2,7 milliards et 3,6 milliards du gouvernement fédéral pour ce seul appareil.

VOIR PAGE A 14: BOMBARDIER

Des funérailles officielles pour Camille Laurin

A lors que les témoignages de sympathie ont continué à affluer de partout, hier, le premier ministre Lucien Bouchard a décidé d'honorer par des funérailles officielles la mémoire de l'ancien ministre

Camille Laurin. Celles-ci auront lieu mardi à 11h en l'église Sainte-Trinité de Dorion. Le drapeau québécois sera en berne à l'Assemblée nationale, où les travaux seront suspendus pour la journée, ainsi que sur tous les édifices publics. Le premier ministre Bouchard, qui sera à Paris au moment des obsèques, assistera le même jour, à 14h30, à une cérémonie commémorative en l'église Saint-Philippe-du-Roule en compagnie des ministres et députés qui seront dans la capitale française pour l'inauguration du Printemps du Québec en France. La famille Laurin invite les personnes qui souhaitent rendre un dernier hommage au défunt à se rendre dimanche et lundi à la Maison Tresler de Vaudreuil-Dorion entre 14h et 22h. Nos informations en page A 7.



■ L'éditorial de Bernard Descôteaux, page A 12

Tout le monde est irlandais Place au 175^e défilé de la Saint-Patrick

La culture celtique fascine et tout le monde, dirait-on, veut être Irlandais. À Montréal, où le défilé annuel se tiendra, demain, pour la 175^e fois sans interruption, plus de gens qu'ailleurs peuvent sans doute revendiquer une appartenance irlandaise. Et dans les multiples associations irlandaises, on s'emploie de plus en plus à faire connaître des aspects étonnants de l'histoire des Irlandais au Québec.

MARIE-CLAUDE DUCAS
LE DEVOIR

En apprenant que Michelle Tisseyre serait conférencière et invitée d'honneur à leur banquet annuel, beaucoup de membres de la Société Saint-Patrick de Montréal ont été un peu surpris, et pas seulement parce que aucune femme n'a, jusqu'ici, pris la parole à cette occasion. «*Parmi les anglophones, beaucoup ne la connaissent tout simplement pas*», dit Lynn Lonergan Doyle, présidente de la Société Saint-Patrick. Quant aux membres francophones, beaucoup ont appris que celle qu'ils ont d'abord connue dans les années 50 comme animatrice de l'émission *Musée-Hall* et l'une de nos premières vedettes de la télévision est de descendance irlandaise.

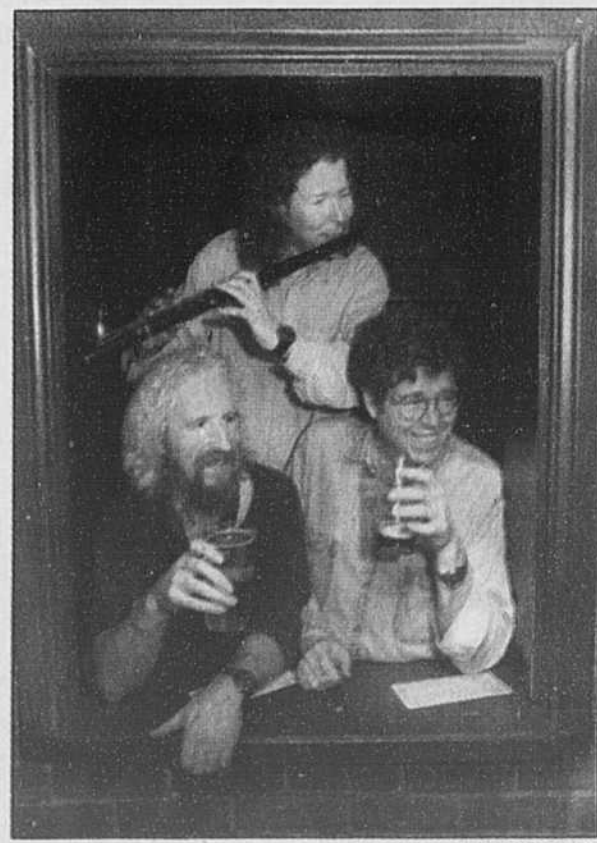
Celle que l'on présente, pour la circonstance, sous le nom de «Michelle Ahern Tisseyre» parlera, mercredi prochain (jour de la Saint-Patrick),

de l'histoire de sa famille, d'abord établie à Québec. Son grand-père, Michael Ahern, y a été doyen de la faculté de médecine à l'Université Laval et chef-chirurgien à l'Hôtel-Dieu. «*On conserve toujours une fidélité et un attachement à l'Irlande*», dit Mme Tisseyre. Et c'est étonnant ce que l'on apprend quand on se met à creuser les histoires.

Lors du défilé de demain, le char allégorique de la Société Saint-Patrick soulignera d'ailleurs un anniversaire relativement méconnu: le centenaire de la victoire de la coupe Stanley par le Shamrock de Montréal, qui est en quelque sorte l'ancêtre du Canadien. Sept jeunes hommes personnifiant les joueurs de l'époque (tous Irlandais) porteront la coupe remportée à l'époque, prêtée pour la circonstance par la LNH.

A chaque approche de la Saint-Patrick, les descendants d'immigrants irlandais se font un

VOIR PAGE A 14: SAINT-PATRICK



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les musiciens du groupe celtique Orealis (Dave Gossage, Kirk McGeachy et Jonathan Moorman), photographiés au Hurley's Irish Pub de Montréal.

MÉTÉO

Montréal
Neige faible et
intermittente.
Max: 0 Min: -7
Détails, page C 13

Québec
Nuageux avec
quelques flocons.
Max: 1 Min: -8
Détails, page C 13

INDEX

Annonces C 12 Livres D 1
Les Arts B 1 Le monde A 11
Avis publics A 10 Les sports C 14
Bourse C 6 Montréal A 3
Économie C 1 Mots croisés C 13
Éditorial A 12 Politique A 7
www.ledevor.com



• LES ACTUALITÉS •

Les employés réclament une nouvelle échelle salariale

Débrayage possible le 1^{er} avril

200 garderies syndiquées du Québec seraient touchées

Se considérant comme quelques-unes des pierres angulaires de la politique familiale du gouvernement Bouchard, les travailleuses syndiquées des garderies réclament leur dû. Patience, implore le ministère de la Famille et de l'Enfance, occupé à gratter les fonds de tiroirs. Parce que si le travail des éducatrices répond aux priorités péquistes, leur salaire, lui, ne relève pas du gouvernement.

LOUISE LEDUC
LE DEVOIR

Les employés des 200 garderies syndiquées du Québec montrent les dents. Dans l'espoir d'obtenir de meilleures conditions salariales dans les plus brefs délais, ils ont annoncé hier leur intention de débrayer le 1^{er} avril.

«Et ce n'est pas un poisson d'avril qui attend les parents!», a juré Line Kelly, porte-parole du Conseil fédéral des garderies, affilié à la CSN, qui somme le gouvernement de réagir avant cette date fatidique.

Samedi dernier, les quelque 2800 travailleuses syndiquées en garderie votaient à 90 % pour le déclenchement, au moment jugé opportun, d'une grève générale illimitée.

Le débrayage du 1^{er} avril, qui sera aussi l'occasion d'une manifestation, pourrait donc constituer un premier pas vers une escalade des moyens de pression. Comme l'explique la porte-parole du Conseil fédéral des garderies, Emilia Castro, Québec est saisi depuis longtemps de trois demandes. «Notre salaire de base est aujourd'hui de 11,45 \$. Nous voulons obtenir une échelle de salaire qui ira de 13,25 \$ à 18,75 \$. Dans un deuxième temps, nous voulons la création d'un comité chargé d'étudier la question de l'équité salariale dans les garderies. Enfin, nous voulons qu'un comité s'emploie à mettre sur pied un régime de retraite. Ça fait 22 ans que je travaille en garderie et je n'ai pas de régime de retraite!», se plaint Mme Castro.

Selon elle, les éducateurs en garderie — presque exclusivement des femmes — sont les grands oubliés de la politique familiale québécoise. «On nous demande en plus de mettre sur pied de véritables programmes pédagogiques. Et quand a-t-on le temps de le faire? Les soirs et les fins de semaine! Ici encore, revoilà les femmes en train de faire du bénévolat, comme si cela allait de soi!»

Pendant sa dernière campagne électorale de l'automne dernier, martèle le Conseil fédéral des garderies du Québec, le gouvernement Bouchard a répété à satiété que le

programme des places à 5 \$ était devenu sacré pour lui. «Aujourd'hui, les travailleuses tiennent à lui rappeler que ce sont elles qui assurent au quotidien le fonctionnement de cette perle rare mais qu'elles n'ont jamais reçu les considérations salariales reliées à [leur] nouvelle mission», peut-on lire dans un communiqué.

Une revendication purement syndicale? Hier, la Concertation interrégionale des centres de la petite enfance du Québec (CCIRCCPEQ) est aussi montée au front. Cet organisme sans but lucratif représentant les garderies, leurs éducatrices, leurs directrices et les parents a aussi monté le ton. «Le budget Landry passe entièrement sous silence le dossier des services de garde et du réseau des centres de la petite famille», note Mario Régis, coprésident de cet organisme sans but lucratif.

Conscient que le dossier avance au gouvernement, M. Régis regrette que sa grande question soit demeurée sans réponse, au terme d'une «infructueuse rencontre» mardi avec Nicole Léger, ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance. «Le personnel continuera-t-il encore longtemps à recevoir des salaires horaires de moins de 12 \$ par manque de subvention adéquate?», demande M. Régis.

Au ministère de Nicole Léger, l'attaché de presse Stéphane Perrault se dit «conscient que les éducatrices attendent depuis 25 ans».

Combien de temps devront-elles attendre encore? Impossible de le préciser, poursuit M. Perrault. «Il n'y a pas de sommes dans le budget pour ça et on ne s'attend pas à avoir de crédits à cet effet. On gratte les fonds de tiroirs.»

Il rappelle encore que l'exercice est rendu difficile parce que les travailleuses ne sont pas des employées de l'État. «Il faut s'assurer que l'argent que nous injecterons dans le réseau servira à améliorer les conditions salariales, et ce, de tous les travailleurs en garderie», explique M. Perrault.

Il faut un certain temps pour trouver l'argent, conclut M. Perrault, d'autant plus, précise-t-il, que le gouvernement ne veut pas détourner les sommes destinées à la création de places en garderie à 5 \$ vers l'amélioration des conditions salariales.

On compte environ 95 000 places dans les garderies régies par Québec, dont 65 % coûtent 5 \$ par jour aux parents. D'ici le 31 mars, Québec souhaite avoir créé 14 700 places à 5 \$ au cours de la dernière année et espère accélérer le rythme l'an prochain et créer 18 100 places à 5 \$, selon des chiffres de M. Perrault.

Quant à la menace d'un débrayage le 1^{er} avril, M. Perrault minimise la gravité de la chose, rappelant que les garderies syndiquées ne représentent que 200 des 1200 garderies du Québec.

La Régie devrait obliger Hydro-Québec à acheter 300 MW d'ici 2007

Les producteurs privés réclament leur dû

LOUIS-GILLES
FRANÇOIS
LE DEVOIR

Les producteurs privés d'hydroélectricité estiment que la Régie de l'énergie doit obliger Hydro-Québec à leur acheter 300 MW d'ici 2007 pour «sauver» de toute urgence leur industrie, qui serait en train d'agoniser avec la réalisation des derniers projets de l'appel de propositions de 1991 (APR-91).

Ce programme s'est soldé par la construction de 55 petites centrales, dont la production totalise 260 MW. Le Québec compte en tout 68 centrales privées qui produisent un total de 607 MW.

Le mémoire de l'Association québécoise de la production d'énergie renouvelable (AQPR), déposé avant-hier devant la régie, intervient dans le cadre de l'audience décrétée par la régie à la suite du mandat donné par l'ancien ministre des Ressources naturelles, Guy Chevrette. Ce dernier avait demandé aux régisseurs de définir le seuil de production minimale permettant d'assurer la survie de cet-

te industrie, écartant d'emblée tout débat sur la pertinence d'investir dans cette filière, jugée hors de contrôle au plan environnemental et économiquement désastreuse pour Hydro-Québec par la commission présidée par le juge François Doyon.

Le mémoire des producteurs privés d'hydroélectricité ouvre carrément le débat sur cet aspect en développant une «justification» de cette filière, qu'ils disent privilégiée partout ailleurs dans le monde. Les producteurs privés soutiennent par ailleurs que les grosses centrales sont moins acceptables sur le plan environnemental et récuse une étude du Groupe de recherche en macroécologie (GRAMÉ). Ce groupe de chercheurs et d'écologistes avait conclu au début des années 90 qu'un seul projet hydroélectrique d'envergure moyenne, qui aurait produit l'équivalent de l'APR-91, aurait suscité globalement moins d'impacts environnementaux que la multiplication des petites centrales sur des dizaines de cours d'eau.

Les producteurs privés ont identifié 97 chutes et rapides, situés sur des

terrains publics et semi-publics, qu'ils pourraient exploiter à moyen terme pour en soutirer 862 MW de puissance installée.

Aux 300 MW qu'ils proposent à la régie de leur réserver à un coût moyen de 4,5 ¢ (avec un prix plafond de 5,4 ¢) s'ajouterait une autre tranche d'importance similaire, qui pourrait être développée dans le cadre de l'application du processus de planification intégrée des ressources (PIR) dès que les règles visant à déterminer la filière optimale seront arrêtées par la régie. Ce sont donc, d'ici une dizaine d'années, plus de 600 MW au total qui pourraient provenir de la petite hydraulique, précisait hier le président de l'AQPR, Gilles Lefrançois. L'application de la PIR ne suffira pas à sortir la petite hydraulique de son marasme, dit-il, car on ne sait pas quand cette planification entrera en vigueur.

En septembre dernier, la Régie de l'énergie recommandait la mise en place d'un programme de production d'électricité d'origine éolienne de 50 MW pendant neuf ans, pour un total de 450 MW. Cet effort, estimait la régie, se justifiait par le fait qu'il fallait créer une industrie éolienne québécoise de toute pièce en raison de son énorme potentiel d'avenir.

Moins cher d'acheter l'électricité du privé

Les producteurs privés soutiennent, chiffres à l'appui, qu'il en coûte moins cher à Hydro-Québec d'acheter leur électricité que de lancer de grands projets comme ceux de la Basse-Churchill ou de Grande-Baleine. Le trésor public et les municipalités y gagneront, d'autre part, en taxes et retombées économiques, y compris sur le plan des emplois, temporaires pour la plupart.

Le mémoire des producteurs privés dresse un inventaire flatteur des impacts environnementaux des 55 projets réalisés depuis 1991. Ils souhaitent écarter d'emblée des projets comme le harnachement des chutes Montmorency ou des rapides de Chambly en raison de leurs impacts environnementaux majeurs.

Ils soutiennent qu'une deuxième vague de projets aura d'autant moins d'impacts qu'elle sera validée par le ministère de l'Environnement dans le cadre d'un «processus rigoureux d'approbation environnementale».

La commission Doyon avait plutôt conclu que l'Environnement s'était avéré incapable de contrôler les promoteurs, d'établir et de faire appliquer des règles protégeant vraiment l'environnement et de faire prévaloir l'intérêt public en tout temps. Les seuls qui s'étaient tenus debout dans ces dossiers étaient les biologistes du secteur de la Faune, précisait la commission. Or, avec la partition du ministère, qui renvoie désormais la faune sous l'autorité du ministre des Transports, ces biologistes vigilants vont quitter l'Environnement...

LE JARDIN

CONDOMINIUM 1002 CHAMBRES À COUCHER

tu fort

Visitez notre jardin ...

Jacinthe Muguet Violette Petunia Tulipe Camélia Jonquille

1 CHAMBRE À COUCHER DE 75 000 \$ * À 133 500 \$ *

Begonia Double Muguet Lilas Lavande Mimosa Rose

2 CHAMBRES À COUCHER DE 135 000 \$ * À 168 000 \$ *

Offrez-vous le mieux-vivre au JARDIN DU FORT et vous aurez la certitude d'un placement judicieux.

- 51 unités réparties sur 6 étages et 39 espaces de stationnement intérieur sur 2 niveaux (sous-sol)
- magnifique hall d'entrée aménagé et décoré système de vidéophone avec service des messages
- concierge résident et chambre d'hôte à la disposition des copropriétaires
- bureau du concierge équipé d'un télécopieur/photocopieur

Venez visiter nos appartements modèles :

- Lundi au jeudi 12h à 18h / Samedi et dimanche 13h à 17h
- Fermé le vendredi

* Taxes en sus

RÉALISATION DE SECID CANADA ET CONSTRUCTION FITZPATRICK

INFORMATION : 2055, RUE FORT, SUITE 104, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3H 2C7
TÉLÉPHONE (514) 932-8000 TÉLÉCOPIEUR (514) 932-8514



Gouvernement du Québec
Ministère
du Revenu

Arrêtons

le travail au noir

et l'évasion fiscale.

LE DEVOIR

MONTREAL



Absolution de Gilbert Rozon

Des groupes de femmes réclament un appel

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

Les représentantes d'une quinzaine de groupes de femmes ont plaidé hier auprès de la ministre de la Justice, Linda Goupil, que l'intérêt public commandait qu'un appel soit déposé de la décision de la Cour supérieure d'accorder une absolution inconditionnelle à Gilbert Rozon, reconnu coupable d'agression sexuelle.

«Nous savons qu'il est arrivé des occasions où le ministre de la Justice est intervenu dans des situations comme celle-là. Je ne pense pas qu'elle est totalement étrangère à ce processus», a fait valoir Michèle Roy, porte-parole du Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel, hier en conférence de presse.

Le procureur en chef de la Couronne à Longueuil, Michel Breton, a confirmé que les discussions d'aller ou non en appel, amorcées en début de semaine, battaient toujours leur plein hier et que le comité devant trancher la question avait fait appel à une quatrième personne.

Il reste quelques vérifications à compléter, a dit M. Breton.

Les groupes de femmes estiment pour leur part que l'intérêt public est en jeu en raison «du message qu'envoie le jugement de la Cour supérieure à la société par rapport à la violence faite aux femmes et aux agressions sexuelles».

«Il est clair que notre demande ne porte pas strictement sur des points de droit mais sur le message envoyé par une telle décision», a soutenu Mme Roy.

«Nous souhaitons que la décision soit révisée. À partir du moment où cet homme reconnaît un crime, au minimum,

qu'il ait un casier judiciaire. On ne veut pas une sentence exemplaire mais une sentence juste. Il a commis un acte criminel. En général, un acte criminel entraîne un dossier criminel», a poursuivi Mme Roy.

Par ailleurs, les groupes de femmes ont lancé hier une collecte de fonds en faveur de la victime de Gilbert Rozon. L'argent recueilli servira à couvrir les coûts occasionnés par la poursuite civile annoncée par ses avocats.

Joint au téléphone, Me Robert Bastien a confirmé avoir avisé, il y a une dizaine de jours, les avocats de Gilbert Rozon que celui-ci serait tenu responsable des séquelles causées à sa victime.

M. Bastien entend bientôt procéder à l'évaluation de l'ampleur de ces séquelles. Pour l'heure, il ignore le montant de la facture qu'il fera parvenir à Gilbert Rozon.

Mme Roy a indiqué hier que la jeune femme est soutenue psychologiquement par un organisme d'aide.

«Il y a un centre qui l'accompagne et procure du soutien à cette jeune femme et on sait qu'elle a des séquelles et des répercussions: cette situation a changé sa vie», a-t-elle affirmé.

Dans une entrevue diffusée au réseau TVA il y a plus d'une semaine, la jeune femme montrée uniquement de dos disait: «Quand je rencontre quelqu'un, j'ai de la misère s'il me prend trop fort dans ses bras, s'il est trop collant. Je ne veux pas ça. C'est avec ça que j'ai de la misère».

Elle a dit avoir «perdu beaucoup de confiance envers les hommes. J'ai eu de la misère à fonctionner à l'école, au travail. J'ai eu beaucoup de soutien, une chance».



Gilbert Rozon

La femme aux yeux remplis de larmes

Jeanine Archimbaud, fondatrice d'un hôpital au Guatemala

D'une tendresse extrême à l'endroit de la population maya de Nuevo Progreso, au Guatemala, où elle a ouvert en 1976 un dispensaire devenu l'Hôpital de la Familia, Jeanine Archimbaud ne décolère pas en fustigeant les «barbares», les «bourreaux infâmes». C'est-à-dire les responsables de 200 000 morts — dont 165 000 Indiens — et de 669 massacres que mentionne le rapport *Guatemala: mémoire du silence*, rendu public, fin février, par un fonctionnaire allemand de l'ONU, Christian Tomuschat.

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

Très près de la frontière mexicaine au Guatemala s'implantait, dans les années 70, un humble dispensaire. L'idée venait de Jeanine Archimbaud, une Montréalaise qui comptait alors sur la complicité d'un missionnaire italien, Cayetano Bertoldo Meda, et sur... 200 \$ d'économies. L'Hôpital de la Familia obtint par la suite l'appui d'une fondation de San Francisco, qui y envoie périodiquement des équipes de spécialistes. L'hôpital — qui a son site Internet — est géré par des Guatémaltèques. On y fait toutes sortes de chirurgies, y compris des greffes de corne, et ses activités procurent du travail à 58 familles de cette petite ville.

C'est le côté glorieux de la médaille. L'endos est lugubre. Le Dr Enrique Morales Claverie, mari de Mme Archimbaud, a été kidnappé par l'armée en 1981. On le soupçonnait de sympathies gauchistes. Elle ne l'a plus jamais revu. Des diplomates français ont facilité la fuite de Mme Archimbaud.

Cette vie, le cinéaste Guy Simoneau vient d'en faire un récit, intitulé *L'Amérique de la "dame aux yeux peints"*, paru chez Libre Expression. L'héroïne du récit s'en réjouit, mais en partie seulement. On y retrouve en bémol, «pour ne pas faire fuir les lecteurs», des aspects qu'elle compte faire ressortir un jour dans ses mémoires: «Ca ne se vendra pas comme des petits pains chauds, mais...»

Il y a un côté cynique chez les puissants: qui se soucie vraiment du Sierra Leone? Et la France «impliquée au Rwanda»? Et «le grand empire américain», qui parle d'aide humanitaire? Mais Washington a formé des officiers et des soldats latino-américains à la torture et à la répression dans 12 écoles de guerre. Contrairement à ce qui se passe pour le Kosovo, Washington n'a jamais menacé d'avoir la «main forte» lorsque ces massacres de villages entiers se produisaient au Guatemala. Massacres dont un avocat torontois, Graham Russell, fait la reconstitution dans *Déterrer la vérité*, publié par une ONG œcuménique de Washington, Epica.

[Le président] Jimmy Carter a bien suspendu l'aide au Guatemala pour des raisons de droits humains, mais qui a pris le relais? Israël et l'Argentine. Les forces de répression n'ont jamais manqué d'armement. Qui plus est, sous prétexte de lutte contre des «subversifs», on a enrôlé dans des milices des Indiens qui, «sous peine de torture et de mort», devaient tenir sous leur joug leurs concitoyens.

Tout de même, le livre peut contribuer à une prise de conscience, concède-t-elle. S'il se vend bien, elle pourra payer les études universitaires de médecine à un jeune Chiapanèque, Andrés, technicien dans un centre de santé de Las Margaritas, «l'endroit même où, selon une certaine presse, je suis censée être enterrée» après l'attaque que, «en tant que colonelle des zapatistes, j'aurais dirigée lors du soulèvement de janvier 1994».

Dans l'œil du cyclone, cette coéquipière hors de l'ordinaire? Têtue, elle l'avoue. Fidèle, surtout, à un parti pris pour les plus humbles, ce qui lui a valu l'hostilité des Ladinos (population



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

La vie de Jeanine Archimbaud a fait l'objet d'un récit de Guy Simoneau, *L'Amérique de la "dame aux yeux peints"*.

blanche ou métissée du Guatemala). Un finquero, ou propriétaire de plantations, lui a tout de même fait don de quatre machines à coudre neuves pour son atelier de couture, ce qui a permis à maintes jeunes femmes d'accroître leur revenu et de garder leurs enfants à l'école.

Le fonctionnaire onusien Christian Tomuschat et la Commission d'éclaircissement historique (CEH) ont, après deux ans de travaux, imputé à l'armée et aux agents de sécurité de l'État 93 % des tragédies survenues avant que ne soit signée officiellement la paix, en décembre 1996, entre la guérilla et le gouvernement. Pour des dénonciations du même type, l'évêque auxiliaire de Guatemala, M^r Juan Gerardi, a été assassiné le 26 avril 1998 après avoir cosigné les quatre volumes d'un autre rapport accablant pour l'armée: *Guatemala nunca mas* («jamais plus»).

Mme Archimbaud s'est imposé récemment le supplice de lire ces quatre tomes lors d'un séjour au Guatemala avec une équipe de cinéastes dirigée par Sylvie Langlois. Documentation qui a été remise à tous les prêtres du Guatemala, y compris le père Bertoldo, qui lui avait paru, à l'époque, trop diplomate: «Je lui donne raison maintenant, il devait nager entre deux eaux» pour ne s'aliéner aucun appui.

Mais Jeanine Archimbaud explose, sitôt attablée pour cette entrevue. Vous savez, lance-t-elle, qu'un journal français (*Le Monde diplomatique*) a déjà qualifié le Guatemala de pays des «500 Oradours». Qu'en sait-on exactement ici? «Je savais que les années 70 et 80 avaient été dures, mais pas au point de lire qu'une avocate ayant eu le tort de défendre des paysans dans un litige terrien, les tortionnaires ont imposé, en plus du viol, la torture de son bébé de deux ans pour l'inciter à parler!»

Comme pour confirmer la taquinerie préférée du curé Bertoldo, elle devient alors *llorona* (femme aux yeux remplis de larmes) en reprenant une à une les images qui lui reviennent. Des êtres qui «ont le respect des autres», qui connaissent si peu la haine et la rancune, font l'objet d'une ségrégation qui ne

change pas tellement, selon elle, au fil des ans, dans ce pays de 11 millions d'habitants. Pour des faits de guerre surtout, dans le territoire confié au père Bertoldo, il y a de 200 à 300 veuves qui, en moyenne, ont de cinq à huit enfants. Ces femmes se départent rarement de leur sourire; elles triment dur et veulent s'en sortir, dit en substance celle qui affirme être atteinte du «virus du Tiers Monde».

Ayant réalisé des projets au Mexique et en Bolivie en plus du Guatemala, elle tient à souligner l'importance de l'action de certaines ONG: les œuvres du cardinal Léger, OXFAM et beaucoup d'autres, comme Médecins du monde, lesquels se portent sur les fronts de misère et de désastres. Mais elle trouve injuste qu'il faille un ouragan Mitch pour qu'on reparle de territoires où les promesses d'aide n'ont pas manqué dans le passé.

Malgré des ennuis de santé, cette femme qui se dit privilégiée rêve de repartir. Son père, Jean (graveur), sa mère Ida, sa sœur Colette et sa fille Lydie lui ont servi d'excellente «arrière-garde» pour voir à l'intendance, suscitant des dons comme l'envoi d'un bloc opératoire venu du Québec. L'aide, si elle s'assure des suites à donner, n'a

pas besoin de budgets monstres, «mais il faut utiliser chaque dollar au mieux». Humainement, Mme Archimbaud est très fière qu'une de ses premières «adoptées», Thelma, soit maintenant à la tête d'un groupe de cinq ateliers textiles (Chumen), dans la capitale guatémaltèque, mais son regard demeure voilé si on lui demande de décrire la situation de la femme là-bas. Et quant aux excuses faites par le président Arzu au peuple du Guatemala, «c'est bien, mais qu'est-ce que ça va changer?», conclut-elle en soulignant que les riches et l'armée sont toujours aussi puissants et que le danger persiste. On l'a vu lorsque Diego Méndez Perussini, chauffeur de taxi qui disait avoir des renseignements utiles sur le meurtre de M^r Gerardi, a dû fuir le pays, début mars, en raison de menaces de mort.

Le livre qui relate la vie exceptionnelle de Jeanine Archimbaud est dédié au grand absent, le Dr Enrique Morales. Cette Lorraine devenue Québécoise et, en un sens, nomade préférerait parler moins souvent de la «petite poussière» qu'elle considère être: «J'arrive à la fin de ma vie les mains pleines, non pas en raison de ce que j'ai fait, mais à cause des Indiens qui m'ont fourni tant de leçons de vie» et de générosité.

Les spécialistes réclament plus que 5 %

LIA LÉVESQUE
PRESSE CANADIENNE

Quand le président de la Fédération des médecins spécialistes a su que le gouvernement leur offrirait 5 % d'augmentation en trois ans, comme aux autres employés de l'État, il a cru à «une erreur d'impression».

C'est la blague que le Dr Pierre Gauthier a lancée, hier, pour manifester sa déception devant l'offre d'augmentation salariale du gouvernement faite à ses membres, les médecins spécialistes. Ceux-ci ont une «clause remorque» qui fait qu'ils bénéficient des mêmes augmentations que l'ensemble des employés de l'État.

Or ceux-ci se sont vu offrir 1 % le 1^{er} janvier 1999, suivi de 2 % en l'an 2000 et de 2 % en 2001, pour un total de 5 % en trois ans.

Le front commun des trois centrales syndicales CSN-CEQ-FITQ demande 3,5 %, puis 4 % et 4 %, pour un total de 11,5 %. La Fédération des infirmières revendique même 15 % sur trois ans. «A 1 ou 2 %, il n'y a pas de place pour nous là-dedans. Un, deux et deux, je ne sais pas si c'est une erreur d'impression qu'ils ont faite».

Aux yeux du Dr Gauthier, même le 11,5 % revendiqué par le front com-

mun ne serait qu'une base de négociation pour les médecins spécialistes. «Ca commence à être un départ», a-t-il répondu à la suggestion.

Le président de la Fédération des médecins spécialistes fait valoir que ceux-ci ont subi un gel de leurs tarifs depuis 1993. «Plusieurs fois, on n'a pas eu d'augmentation, alors que les autres en avaient».

Il rapporte aussi que les médecins spécialistes du Québec gagnent 30 % moins que leurs collègues de l'Ontario et qu'ils font face à un taux d'imposition plus élevé de 35 %.

Le plafond salarial des spécialistes québécois serait de 257 000 \$, rapporte-t-il, contre 380 000 \$ en Ontario.

«Les médecins spécialistes québécois sont parmi les moins bien rémunérés au Canada. Le Québec se classe tout juste en avant-dernière position, devant Terre-Neuve», déplorait le Dr Gauthier.

Il soutient aussi que le plafonnement salarial crée «une pénurie artificielle» de spécialistes, qui n'ont plus intérêt à pratiquer pour une rémunération moindre. Les effectifs insuffisants dans certaines spécialités constituent aussi «un frein à l'accessibilité» aux soins pour la population, estime la fédération.

soient rendus plus efficacement», a déclaré la ministre Marois hier, alors qu'elle était interpellée à l'Assemblée nationale.

Mme Marois avait été convoquée pour une interpellation par les députés libéraux Russell Williams (Nelligan) et Fatima Houada-Pépin (Lapinière) afin de répondre de l'utilisation du budget de 1,7 milliard réinvesti dans la santé.

L'argent ne va pas dans les structures, affirme Marois

Québec (PC) — Aucune partie de la somme de 1,7 milliard de dollars injectée cette semaine dans le secteur de la santé n'ira dans les structures, a expliqué hier la ministre Pauline Marois.

L'argent ne va «pas dans les structures mais dans les services directs à la population, dans la réduction des listes d'attente, dans un accès plus rapide aux opérations, pour que les services

Nilma SAINT-GELAIS

Le fou du paradis

Pour les amateurs d'angoisse.

400 pages - 25,50 \$

GÉNÉRIEN

(514) 442-3401

En vente dans toutes les librairies

MINIMAN
de Miniman

BOUTIQUE Enfants Deslongchamps

Vêtements pour enfants 0-18 ans
Vêtements de maternité

1007, RUE LAURIER OUEST, OUTREMONT
TEL.: 274-2442

31^e ANNIVERSAIRE Satisfaction garantie & prix imbattables

3200 TAPIS PERSANS AUTHENTIQUES

EXPOSITION & VENTE
Le plus gros en Amérique du Nord

SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 MARS DE 11H À 22H

Styles traditionnels et contemporains
Pour votre maison, bureau ou studio

PLUS DE **50 %** DE RABAIS

À Ville Mont-Royal
Town Hall
90, avenue Rosevelt
Appel sans frais:
Composer le (514) 497-7626
attendre la tonalité et ensuite
faire le 1-403-630-0021

HOUSE OF PERSIAN RUGS / Calgary, Alberta

L'Atelier d'Opéra de l'UQAM
présente

Les Contes d'Hoffmann
de Jacques Offenbach

Les 25, 26 et 27 mars 1999 (du jeudi au samedi) à 20 h
Le 28 mars (dimanche) à 14 h

Salle Pierre-Mercure du Centre Pierre-Péladeau
300, boul. de Maisonneuve Est, Montréal
Admission générale: 15 \$ • Étudiants: 8 \$ • Billetterie: (514) 987-6919

Mise en scène: Colette Boky
Direction musicale: Martin Foster, assisté de Monique Martin
Avec les étudiants du département de musique de l'UQAM, l'orchestre de l'UQAM et le Chœur de l'Atelier d'Opéra

Scénographie: Mélanie Martin
Costumes: Marc Sénécal, assisté de Marie-France Bergeron
Éclairages: Stan Kwicien
Régie: Hélène Gagnon
Chorégraphie: Diane Boeki
Répétitrice: Denyse Saint-Pierre

• LES ACTUALITÉS •

«Il traitait tout le monde en égaux»

Les musiciens d'ici pleurent la mort de Yehudi Menuhin

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

Dans son imposante *Histoire de la musique*, diffusée il y a quelques années sur plusieurs chaînes de télévision et en plusieurs langues, Yehudi Menuhin avait choisi Grosse-Ile, sur le fleuve Saint-Laurent, pour le début d'une émission consacrée à la musique irlandaise. Voilà un signe de l'attention qu'il portait à chacun des peuples dont il traitait car c'est là que furent mis en quarantaine des milliers d'Irlandais qui fuyaient la famine au milieu du XIX^e siècle. Il était également touchant de voir Menuhin partager la scène avec le violoniste Ti-Jean Carignan, dont il vantait la technique et le brio.

Hier, *Le Devoir* a joint quelques personnalités du monde de la musique pour recueillir leurs commentaires sur la disparition d'un artiste qui, même s'il portait le nom de sir, ne s'est jamais départi de sa simplicité.

C'est le directeur de l'ensemble I Musici de Montréal, Yuli Turovsky, qui a le souvenir le plus lointain et le plus ému à propos de Menuhin, tandis que le compositeur André Prévost, à qui Menuhin avait passé une commande (*Cantate pour cordes*, créée en 1987), souligne que depuis 1975, il avait souvent correspondu avec le maestro qu'il avait connu lors de la Semaine internationale de la musique, célébrée à Toronto: «Après le concert, où on avait joué mon Psaume 148, j'ai senti une main sur mon épaule. C'était Menuhin, qui me posa la question: "Comment faites-vous pour obtenir de tels accords?" Me dire ça à moi!

L'étoile montante du violon, Jonathan Crow, vient d'être choisi, à 21 ans, comme assistant premier violon par l'OSM. Ce virtuose a joué l'an dernier à Vancouver, sous la direction de Menuhin, un concerto de Bach: «Ce qui frappait chez lui, c'est qu'il traitait tout le monde en égaux et qu'il se préoccupait des détails les plus concrets à leur sujet. C'est vraiment une perte irréparable que la disparition de cet être généreux qui a multiplié les concerts-bénéfices pour toutes sortes de causes.»



REUTERS

Yehudi Menuhin ne s'est jamais départi de sa simplicité.

Quant à Raymond Dessaints, chef de l'ensemble Amati, il avait eu l'occasion, dans les années 60, de participer à une session estivale à Fontainebleau et d'y côtoyer Yehudi Menuhin. Il retient que ce fut l'un des plus grands virtuoses du violon dans le présent siècle: «Nous écoutions tous ses disques. Il avait une stature que nous placions très haut, avec les Nathan

Milstein et autres. Plus tard, à l'OSM, j'ai pu voir comment il travaillait avec cœur et compétence.»

A l'ensemble I Musici de Montréal, on conserve précieusement une lettre manuscrite de Menuhin, griffonnée sur du papier à entête du Ritz-Carlton et datée du 11 février 1992. Il y dit toute sa satisfaction d'avoir passé une journée à enre-

gistrer avec I Musici la *Cantate pour cordes* de Prévost (notre traduction): «Quel privilège d'avoir des musiciens superbes, dévoués et parfaits dans les mouvements d'ensemble. Sous leur conducteur inspiré Yuli Turovsky, ils ont atteint des sommets d'intensité dramatique. [...] J'ai aussi pu entendre leur jeu extraordinaire dans l'enregistrement des chants juifs de Bloch, Prokofiev et Chostakovitch.»

Le violoncelliste Yuli Turovsky étudiait au Conservatoire de Moscou quand Menuhin y donna un concert après la guerre. Il se rappelle qu'un de ses vieux professeurs leur avoua, après avoir entendu Menuhin: «Mes enfants, oubliez ce que je vous ai enseigné, ce n'est pas adéquat.» Les choses ne furent plus jamais pareilles, dit Turovsky, qui s'était attendu à ce que ce professeur place Leonid Kogan ou quelque autre Russe au premier rang. Plus tard, quand Menuhin retourna à Moscou avec l'orchestre du festival de Bath, «en jouant avec lui, j'ai vu comment il pouvait tout obtenir des musiciens... par son regard». Une fois émigré à Montréal, le violoncelliste a formé cet ensemble qu'il dirige toujours. «Nous avons donné un concert privé en son honneur. Il fut très aimable. C'est le souvenir le plus cher que nous avons de lui.»

André Prévost se dit «orphelin une deuxième fois» tellement il a subi l'influence de cet artiste «tout aussi remarquable en musique que par son humanisme». Il a eu avec Menuhin une correspondance suivie et la dernière des lettres que Menuhin lui a écrites est datée de la fin de février et est destinée à le remercier de lui avoir fait tenir l'enregistrement du *Concerto pour violon* (Prévost) que Chantal Juillet venait de créer lors d'un concert de l'OSM. «C'est Menuhin lui-même qui tenait à revenir à Montréal afin d'y enregistrer, en 1992, la *Cantate pour cordes*, qu'il m'avait commandée. C'est d'ailleurs mon fils Christian qui y joue la partie de violon solo tandis que le violoncelliste soliste est Alain Aubut.»

André Prévost glisse en terminant: «Il était d'une simplicité et d'une sincérité à nulles autres pareilles. Si un saint, ça existe, c'est comme ça.»

Pour la postérité.

Déficit zéro:

Les Québécoises et les Québécois ont raison d'être fiers
des efforts consentis pour les générations futures.

Un premier budget équilibré depuis 40 ans!

C'est grâce aux efforts remarquablement solidaires de la population du Québec,
à une gestion rigoureuse des finances publiques et à la performance
de l'économie québécoise, que ce défi collectif a été relevé avec brio.

À partir d'aujourd'hui, nous pourrons, avec plus de vigueur, poursuivre le développement
et la modernisation de notre économie, mais aussi commencer à réduire le poids de la dette
au profit de nos enfants et petits-enfants.

Pour la prospérité.

Nouveaux investissements
et création d'emplois:

La santé et l'éducation d'abord.

De tous les services fournis à la population, le **système de santé**
est sans doute celui qui touche de près le plus grand nombre de
citoyennes et de citoyens. Plus de **1,7 milliard** de dollars lui
seront consacrés.

Pour aider les **jeunes** du Québec à relever les grands défis de
l'avenir, **600 millions** de dollars seront investis pour l'éducation
et la jeunesse.

Un Québec moderne qui prend sa place dans le monde.

Pour que le Québec et ses régions puissent performer dans
un contexte de mondialisation des marchés, plus de **300 millions**
de dollars serviront à accélérer le passage à l'économie du savoir,
soutenir l'investissement, créer une zone de commerce
international et appuyer nos exportations.

Pour stimuler l'économie, une première tranche de **400 millions**
de dollars de réduction de l'impôt des particuliers prendra effet
en juillet 2000.

Ce **budget** nous permet non seulement de consolider une économie pleine
de vigueur, mais également de poser immédiatement les jalons pour que les générations
montantes amorcent avec confiance leur entrée dans le prochain millénaire au sein
d'une **société moderne, humaine et créative.**

Et ça, répétons-le, nous pouvons tous en être fiers.

Pour l'avenir **BUDGET 99**
Québec

Pour obtenir plus de détails sur le Budget 99 du Québec, procurez-vous le dépliant dans les Caisses Desjardins et
dans la plupart des succursales bancaires et les marchés d'alimentation. Visitez le site Internet: www.finances.gouv.qc.ca

• LES ACTUALITÉS •

Investissements en éducation

Legault imite Marois

Les universités, comme les hôpitaux, devront adopter une meilleure gestion

Les universités se verront prescrire la même médecine que les hôpitaux afin de voir leur situation financière s'améliorer.

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU
DE QUÉBEC

Le gouvernement québécois versera 75 % des 170 millions prévus aux institutions d'enseignement supérieur pour éponger leur déficit accumulé. L'autre quart des sommes, provenant de la péréquation fédérale, ne sera versé qu'après la présentation et l'acceptation par Québec d'un plan de redressement financier.

Le ministre de l'Éducation, François Legault, ne s'arrêtera pas là. Dévoilant la ventilation des investissements du budget Landry en éducation, il a dit hier vouloir discuter avec les recteurs des universités d'indicateurs de performance qui feront en sorte que les universités ne se retrouvent plus dans des positions défectueuses en raison d'une gestion défective.

«Comment on devrait financer ou peut-être avoir une nouvelle formule de financement des universités pour être certain que l'argent aille aux meilleurs endroits, qu'on ait une utilisation optimale des ressources. Mais ça va être fait avec eux.»

Le 75 % des déficits éponges immédiatement le sera au prorata des subventions versées au fonctionnement des universités et non selon les déficits accumulés. Ainsi récompensées, les universités qui n'ont presque pas de déficit pourront donc réallouer les sommes directement dans les services.

Une trentaine de cégeps se partageront également 6,6 millions avant la fin de mars pour réduire leurs déficits. Comme les universités, les institutions collégiales ont connu des difficultés financières, notamment en raison du programme de départs volontaires du gouvernement. Dans les deux cas, c'est cette situation que Québec vient réparer en épongeant les déficits.

Les investissements du gouvernement en éducation atteindront 600 millions en deux ans, soit 82 millions d'argent neuf dans les écoles. Le ministre Legault aurait aimé faire mieux dès cette année pour l'avenir des jeunes, dit-il, mais la marge de manœuvre de son gouvernement reste trop mince selon lui.

Petit séminaire: le temps presse

Le sort de l'établissement est entre les mains du premier ministre

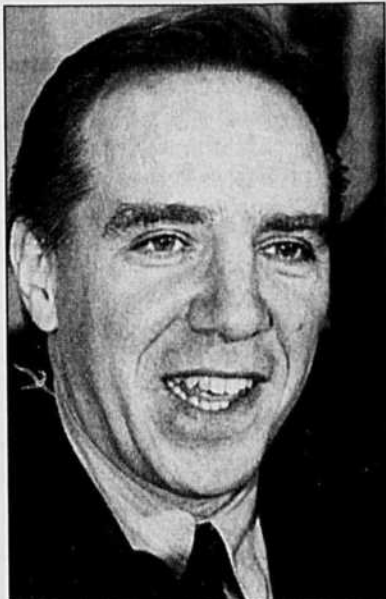
PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

Bien que leurs dirigeants ne s'avouent pas battus, les espoirs de survie de la section collégiale du Petit Séminaire de Québec sont minces, le ministre de l'Éducation, François Legault, ayant une nouvelle fois, hier, limité à 400 000 \$ le soutien financier qu'il est prêt à accorder à l'institution.

Pour éviter la fermeture, après 331 ans, le Collège du Petit Séminaire projette de renoncer à son statut privé et de devenir un campus du cégep F-X-Garneau. Le Petit Séminaire accueillerait tous les étudiants du programme de baccalauréat international et se taillerait une mission internationale, aidant autant les étudiants étrangers de l'Université Laval à compléter le rattrapage nécessaire dont ils ont besoin que les entreprises œuvrant à l'étranger à bien se préparer à affronter le vaste monde.

La gouvernement évalue le projet du Petit Séminaire à 2,5 millions mais le directeur général du collège, Louis Bouchard, parle plutôt d'un million, car il se dit que le ministère de l'Éducation devrait payer de toute manière pour les 300 étudiants qui étudieraient ailleurs qu'au Petit Séminaire si le projet échouait.

L'établissement, fondé il y a 331 ans, accueille aussi le secteur second



ARCHIVES LE DEVOIR
François Legault

«On ne peut pas, d'un côté, travailler pour l'avenir en leur disant (aux jeunes) il faut investir en éducation et, de l'autre côté, continuer de leur laisser un déficit annuel important.»

Un choix «courageux»

En outre, le ministre Legault croit que son gouvernement a fait un choix «courageux» en réinvestissant en éducation plutôt qu'en baissant les impôts immédiatement. Il a ventilé les sommes injectées en éducation en parlant aussi des services, certains nouveaux d'autres non, qui seront assurés dans les écoles.

Ainsi, les élèves en difficulté d'apprentissage devraient être mieux encadrés dans les mois à venir. Un montant de 13,5 millions servira à embaucher 400 professionnels et aides techniques pour mieux soutenir les 100 000 élèves en difficulté. Il faut noter que les compressions budgétaires passées ont toutefois fait en sorte que 1500 travailleurs spécialisés ont disparu du réseau au cours des dernières années.

L'opposition libérale a fait ses choux gras du manque de manuels scolaires dans les écoles l'an dernier. Le gouvernement Bouchard répond avec une injection de 10 millions pour regarnir les bibliothèques scolaires et de 20 millions pour les manuels scolaires. Quant aux enseignants du primaire et du secondaire, ils profiteront d'une enveloppe de 10 millions pour leur formation continue et leur perfectionnement.

Des 600 millions en éducation, 342 serviront à couvrir les coûts de système et les augmentations salariales. Au total, les négociateurs patronaux en éducation auront une enveloppe de 90 millions pour les enseignants, ce qui correspond à l'offre gouvernementale faite cette semaine, soit des augmentations de 1 % la première année et de 2 % les deux années suivantes.

En enseignement supérieur, les enveloppes budgétaires se font plus minces pour les programmes. Mais le ministre Legault explique que son collègue Jean Rochon va procéder au dévoilement d'investissements de 175 millions lundi prochain dans les domaines de la recherche, de la science et de la technologie.

Au niveau collégial, une mise de fonds annuelle de 2,5 millions servira à offrir une meilleure orientation pour assurer la réussite des nouveaux inscrits. Un million de dollars aidera les élèves qui se destinent à une carrière scientifique ou technologique. Le tutorat par les pairs sera encouragé dans les cégeps grâce à un investissement gouvernemental de 1,5 million. Et à l'université, Québec injecte quatre millions dans un programme études-travail pour les étudiants les plus démunis.

Apportant un écho aux discours du premier ministre Bouchard et du ministre des Finances Bernard Landry, le ministre de l'Éducation a annoncé un «soutien particulier» pour les technologies de l'information et la mondialisation. Une nouvelle mesure de 24 millions en deux ans appuiera le développement de la main-d'œuvre spécialisée dans ce domaine. Enfin, un fonds annuel de trois millions consacré à l'internationalisation de l'éducation québécoise soutiendra plusieurs activités d'échanges linguistiques et culturels ainsi que des stages à l'étranger.

Le critique libéral en éducation, Claude Béchard, soutient que le ministre Legault manquera de fonds pour faire tout ce qu'il promet au réseau. «Il veut dire au monde de l'éducation comment dépenser de l'argent qu'ils n'ont pas.»

M. Béchard reproche au nouveau ministre son manque de consultation devant l'imposition de solutions qui ne seraient pas nécessairement celles privilégiées par les intervenants. D'autant plus que l'argent neuf se fait très rare pour les écoles, selon lui.

naire, lequel, avec ses 930 étudiants, ne connaît pas les difficultés du niveau collégial, où 275 jeunes sont inscrits cette année.

Hier, le ministre de l'Éducation a rappelé qu'il y avait 800 places de trop dans la région de Québec au niveau collégial. La rive nord de la région abrite trois cégeps publics ainsi que deux collèges privés: le collège Mérici et le campus Notre-Dame-de-Foi.

Essais infructueux

Le gouvernement a bien essayé, déjà, d'orienter le collège du Petit Séminaire vers des disciplines techniques mais les essais n'ont pas été fructueux et les dirigeants ont conclu qu'un projet en ce sens ne correspondait pas à la personnalité de l'institution.

«Notre spécialité, c'est la formation préuniversitaire», plaide le directeur général du Petit Séminaire en rappelant que l'établissement du Vieux-Québec avait été le premier de la région à offrir un programme international (un an après le collège

montréalais Jean-de-Brébeuf) ainsi qu'un programme intégré en arts, lettres et sciences. «Nous pensons qu'il y a ici une tradition pédagogique d'excellence et d'innovation qui mérite de survivre», résume-t-il.

L'édifice du Petit Séminaire qui accueille le niveau collégial domine la ville. «Nous courons le risque de nous retrouver avec un collège fantôme sur la pointe du cap Diamant», dit pour sa part le professeur Normand Fortin, qui fait des pieds et des mains pour éviter la fermeture.

Mais le temps presse. Car la première période d'inscriptions est passée et la seconde doit être complétée le 23 mars. Au Petit Séminaire, on craint que la fermeture du collège entraîne, à plus ou moins brève échéance, celle du niveau secondaire.

En dernier recours, les étudiants, le personnel et la direction remettent leur sort entre les mains du premier ministre Lucien Bouchard, espérant le convaincre de garder vivant «ce fleuron de notre patrimoine vivant en éducation».

AVEZ-VOUS PAYÉ TROP D'IMPÔT CETTE ANNÉE?

Ne laissez pas les impôts dérober votre revenu de retraite.
Ne laissez pas le gouvernement hériter de votre argent.
Assurez-vous de prévenir cette situation avant qu'il ne soit trop tard. Si vous êtes à la retraite ou que vous la planifiez, vous devez participer à cet atelier.

- Utiliser les secrets de l'article 85 pour réduire vos impôts
- Éviter les coupures faites à vos pensions
- Réduire vos impôts immédiatement
- Augmenter votre revenu de retraite et réduire vos impôts
- Réduire les impôts sur votre revenu de FERR
- Planifier votre retraite et non celle du gouvernement
- Laisser votre argent à vos enfants, pas au gouvernement
- Réduire l'effet de l'imposition sur votre succession

Mercredi 24 mars de 19h30-21h00 à Outremont
au Restaurant «La Goulue» 1270, Bernard Ouest
Les sièges sont limités, téléphonez (24h00)
au 286-2886 maintenant pour réserver votre siège

D'autres dates sont disponibles veuillez vous informer.

Conférencier invité: Jean-Baptiste PERRE
Le Groupe Investors de la Corporation
financière POWER sert plus de 850 000 clients
et gère 36 milliards de dollars.



LUNDI SOIR

ÉDITION SPÉCIALE

Le Téléjournal/Le Point
durée exceptionnelle :
90 min

LE POINT SUR LE KOSOVO

• pour voir un peu plus clair
dans le conflit entre Serbes
et Albanais du Kosovo

• pour cerner le personnage
de Slobodan Milosevic

• pour sentir les angoisses
des populations

• pour mesurer les forces
armées en présence

UNE INVITATION À
VOUS JOINDRE AU

Téléjournal /Le Point

avec STÉPHAN BUREAU



LUNDI
22h
SOYEZ-Y!



Radio-Canada
Télévision

Jean-Pierre Charland

Un viol sans importance

roman



Basé sur un réel fait divers qui a soulevé les passions, ce roman nous reporte dans le Québec de l'entre-deux-guerres. L'auteur a imaginé une fin qui n'a probablement aucune ressemblance avec la réalité, à moins que...

480 pages, 26,95\$

10 ans d'histoire au
SEPTENTRION
www.septentrion.qc.ca

• CARRIÈRES ET PROFESSIONS •



CENTRE INTERNATIONAL POUR LA PRÉVENTION DE LA CRIMINALITÉ

RESPONSABLE DES COMMUNICATIONS

Le Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC) est à la recherche d'un ou d'une *Responsable des communications*. Le CIPC est une organisation internationale à but non-lucratif dont la mission est d'aider les pays et les villes à réduire la délinquance, la violence et l'insécurité.

DESCRIPTION DES FONCTIONS

Relevant du Directeur général adjoint du Centre, le/la Responsable des communications aura pour fonctions de:

1. Concevoir et rédiger un Bulletin de nouvelles, incluant une rubrique sur le site Internet du CIPC, et en assurer la diffusion électronique ainsi que concevoir et rédiger des documents-synthèse sur l'orientation, les activités et les travaux du Centre.
2. Coordonner le développement d'un concept graphique intégré pour le CIPC et coordonner toutes les étapes de la production et de la diffusion des documents publiés par le Centre, incluant la traduction, la mise en page, l'impression/reproduction et l'expédition.
3. Élaborer et mettre en œuvre une politique de membres associés du CIPC et assurer la coordination des listes d'envoi.
4. Élaborer et coordonner une stratégie de positionnement du CIPC auprès des médias d'information, notamment par la production d'articles de fond et par la mise en œuvre de programmes de communication spécifiques reliés à des activités du Centre dont des séminaires, des conférences et le lancement de publications.

QUALIFICATIONS REQUISES

La personne recherchée devra avoir une formation universitaire et une expérience pertinente d'au moins dix ans dans le domaine des communications. Elle devra maîtriser le français et l'anglais écrits et parlés, avoir une bonne capacité d'analyse, posséder un jugement sûr et avoir un sens de l'organisation développé. Elle devra faire preuve de motivation quant au champ d'action du CIPC.

Les qualifications suivantes sont spécifiquement recherchées:

1. Capacité démontrée de rédaction en français et en anglais de textes synthétiques de qualité.
2. Connaissance technique de toutes les étapes de production et de diffusion de publications.
3. Expérience dans les relations avec les médias et dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans et de programmes de communication.
4. Maîtrise des outils technologiques de communications notamment le traitement de texte, l'Internet et le courriel.

La personne recherchée devra faire preuve d'autonomie et d'initiative et être en mesure d'œuvrer au sein d'une petite équipe comptant sur des moyens limités. Elle devra rencontrer des échéanciers serrés et être en mesure de planifier et d'organiser son travail en conséquence.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Le salaire annuel offert pourra varier de 45 000 \$ à 55 000 \$ en fonction des qualifications et de l'expérience du ou de la titulaire. Une somme équivalente à 15 % du salaire annuel sera versée à l'employé(e) à titre de bénéfices marginaux. L'embauche se fera sur une base contractuelle pour une durée d'un an. Ce contrat sera renouvelable.

Les personnes intéressées par ce poste sont priées de soumettre leur candidature accompagnée d'un curriculum vitae d'ici le 22 mars 1999 à l'attention de:

Monsieur Claude Vézina

Directeur général adjoint
Centre international pour la prévention de la criminalité
507, Place d'Armes, Bureau 2100
Montréal (Québec)
H2Y 2W8

Pour informations sur le CIPC: www.crime-prevention-intl.org



RÉDACTEUR-CONCEPTEUR

Mise en marché et
Affaires corporatives
Service des Communications

L'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec (APCHQ) chapeaute un réseau de 10 000 entreprises actives dans les industries de la construction et rénovation résidentielles. Elle représente notamment ces acteurs économiques auprès des divers paliers de gouvernement et organismes et assume un leadership en matière de diffusion d'information en habitation.

Vous concevrez et rédigerez des outils de mise en marché et de communication, de même que des plans de mise en marché intégrés, en lien avec les activités de l'organisation et pour le compte de ses différents services et divisions. Vous faites équipe avec une infographiste et un coordonnateur de production.

Compétences requises

Plume vive et aiguisée, dans un français impeccable.
Sens de la communication et du marketing établi.
Capacité éprouvée de mener de front plusieurs dossiers et de les faire avancer rapidement en rencontrant des échéanciers serrés.
Souplesse maîtrisée dans la relation rédacteur-concepteur/client.
Capacité réelle de travailler en équipe, dans le respect des compétences de chacun.

Exigences

Diplôme universitaire pertinent (communication, rédaction ou marketing).
Expérience de travail en lien direct avec les compétences requises.

Le salaire annuel offert varie entre 28 000 \$ et 38 000 \$, assorti d'un programme d'avantages sociaux compétitif. Veuillez acheminer votre curriculum vitae, accompagné de trois de vos réalisations de rédacteur-concepteur, à l'attention de Valérie G. Leclerc, avant le mercredi 31 mars 1999.

5930, boul. Louis-H-Lafontaine
Anjou (Québec) H1M 1S7

DIRECTEUR DES RELATIONS PUBLIQUES ET DU MARKETING

La Compagnie de théâtre Centaur, la plus importante compagnie de théâtre de langue anglaise du Québec, est à la recherche d'un directeur des relations publiques et du marketing.

Le directeur des relations publiques et du marketing, qui relève du directeur exécutif et artistique, est chargé de la promotion, de la publicité, des relations publiques et du marketing de la Compagnie de théâtre Centaur et de toutes ses activités.

Les candidats doivent détenir un diplôme en communications, en journalisme ou en marketing et avoir une expérience antérieure au sein d'un organisme sans but lucratif. Une expérience en relations publiques ainsi qu'un réseau bien établi avec les médias régionaux et nationaux seraient un atout. Les candidats doivent être parfaitement bilingues et avoir de l'entregent. Ils doivent avoir des aptitudes supérieures à écrire et à communiquer. Ils doivent aussi posséder de bonnes connaissances en informatique, en programmation de banques de données et en infographie pour les appliquer à la création de matériel publicitaire. Le salaire correspond à l'expérience.

Les candidatures doivent être accompagnées d'une lettre de présentation, du curriculum vitae, de trois références professionnelles et être envoyées au plus tard le 24 mars 1999, à l'attention du directeur artistique, recherche d'un directeur du marketing, Théâtre Centaur, 453, rue Saint-François-Xavier, Montréal, Québec, H2Y 2T1.

Nous ne communiquerons qu'avec ceux dont la candidature sera retenue.

Poste également accessible aux hommes et aux femmes.

Carrières Professions

Les
samedis
et les mercredis
dans
Le Devoir



Renseignements :
Christiane Legault, (514) 985-3316



Collège Saint-Alexandre

Institution d'enseignement privé,
reconnue d'intérêt public

Le Collège Saint-Alexandre offre le cours secondaire à près de 1000 filles et garçons de l'Outaouais. Établissement d'enseignement privé fondé en 1912 par les Spiritains, il est administré sous un mode participatif depuis la relève institutionnelle en 1991. Nous recherchons un gestionnaire dynamique et mobilisateur pour le poste de

Directeur(trice) général(e)

Les défis sont stimulants : rassembler tout le personnel autour des trois axes académique, social et religieux de la mission du Collège; poursuivre le projet éducatif et offrir un encadrement favorisant la qualité supérieure de l'éducation des élèves; administrer avec rigueur les ressources financières et matérielles; agir comme porte-parole du Collège à l'externe, dans la communauté et auprès des divers partenaires.

Vous êtes reconnu(e) pour votre leadership mobilisateur, votre pensée pédagogique, votre vision stratégique et votre esprit créatif. Vous êtes un excellent organisateur et un gestionnaire rigoureux. Véritable communicateur, vous favorisez la concertation, le travail d'équipe, la transparence, le respect des personnes et le dépassement de soi.

Vous détenez un diplôme de deuxième cycle ou l'équivalent, un brevet d'enseignement du M.É.Q. et, de préférence, une formation en gestion. Vous avez dix ans dans le milieu de l'enseignement dont au moins cinq à titre de gestionnaire. Vous démontrez une vie personnelle en conformité avec l'orientation confessionnelle du Collège.

Nous vous invitons à faire parvenir votre curriculum vitae et un texte de deux pages sur votre intérêt et contribution éventuelle au Collège, avant 16h00, le 30 mars 1999 au : Président du Conseil d'administration, Concours D.G.-99, Collège Saint-Alexandre, 850, avenue Principale, Gatineau (Québec) J8V 1E7.

Le Collège vous remercie de votre intérêt. Seules les personnes sélectionnées seront avisées. Le Collège souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi.

APPEL DE CANDIDATURES

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

DOYENNE OU DOYEN

L'Université Laval sollicite des candidatures pour combler la vacance du poste de doyenne ou de doyen de la Faculté des sciences de l'éducation et invite toute personne ou organisme à faire des suggestions sur le profil de la personne recherchée.

Le mandat d'une durée de quatre ans peut, après évaluation et consultation, être renouvelé une fois. Le mandat du titulaire actuel du poste est renouvelable.

EXIGENCES REQUISES

Conditions minimales

Candidature de l'intérieur

- être professeure ou professeur agrégé ou titulaire.

Candidature de l'extérieur

- être titulaire d'un doctorat dans une discipline des sciences de l'éducation ou l'équivalent depuis au moins cinq ans;

OU

- posséder une expérience professionnelle remarquable dans un champ de compétence approprié.

Conditions particulières

- connaissance des besoins de la société en matière de formation et de développement de la recherche dans les domaines des sciences de l'éducation;
- conception claire des objectifs et des rôles présents et futurs de la Faculté des sciences de l'éducation;
- connaissance de la formation dans le domaine des sciences de l'éducation tant en enseignement que dans la formation des professionnels non enseignants en éducation; capacité et profond désir de promouvoir l'excellence dans ces deux champs;
- connaissance de la recherche dans les domaines des sciences de l'éducation, tant en enseignement que dans la formation des professionnels non enseignants en éducation; capacité et profond désir d'en promouvoir l'excellence;
- capacité d'exercer un leadership dans la gestion universitaire;
- capacité de dégager des consensus autour d'objectifs clairs, d'engager l'ensemble du personnel de la Faculté dans la poursuite de ses objectifs et d'assurer des tâches de responsabilité exigeant un bon esprit de décision;
- aptitudes requises pour entretenir des relations harmonieuses avec les collègues, les professeures et les professeurs ainsi que les autres membres du personnel enseignant, le personnel administratif, les associations étudiantes, professionnelles et scientifiques, la direction de l'Université et les divers partenaires de la Faculté et de l'Université;
- capacité d'écouter quant aux besoins pédagogiques des étudiantes et des étudiants;
- aptitudes à promouvoir des relations harmonieuses avec les milieux de l'éducation, en particulier le Réseau des écoles associées;
- aptitude à promouvoir sur les scènes québécoise, canadienne et internationale les forces et les réalisations de la Faculté des sciences de l'éducation;
- capacité de développer l'action internationale de la Faculté;
- maîtrise du français et de l'anglais écrits et parlés.

Le Conseil d'administration doit procéder à la nomination du doyen ou de la doyenne de la Faculté au plus tard à la séance du 16 juin 1999, et la date d'entrée en fonction est fixée au 1^{er} juillet 1999.

Les candidatures ainsi que les propositions de candidature, accompagnées d'un curriculum vitae, et les suggestions sur le profil de la candidate ou du candidat doivent être soumises par écrit et parvenir, au plus tard le 8 avril 1999, au bureau du président du Comité :

Monsieur François Tavenas, Recteur
Président du Comité de nomination
Pavillon des sciences de l'éducation
Université Laval
Québec (Québec) G1K 7P4



Faculté des sciences
de l'éducation

LE SAVOIR DU MONDE
PASSE PAR ICI

L'Université Laval applique un programme d'accès à l'égalité.

APPEL DE CANDIDATURES

FACULTÉ DES LETTRES

DOYENNE OU DOYEN

L'Université Laval sollicite des candidatures pour combler la vacance du poste de doyenne ou de doyen de la Faculté des lettres et invite toute personne ou organisme à faire des suggestions sur le profil de la personne recherchée.

Le mandat d'une durée de quatre ans peut, après évaluation et consultation, être renouvelé une fois. Le mandat du titulaire actuel du poste est renouvelable.

EXIGENCES REQUISES

Conditions minimales

Candidature de l'intérieur

- être professeure ou professeur agrégé ou titulaire.

Candidature de l'extérieur

- être titulaire d'un doctorat dans une discipline des lettres ou l'équivalent depuis au moins cinq ans;

OU

- posséder une expérience professionnelle remarquable dans un champ de compétence approprié.

Conditions particulières

- connaissance des besoins de la société en matière de formation et de développement de la recherche dans les domaines d'intervention de la Faculté des lettres;
- conception claire des objectifs et des rôles présents et futurs de la Faculté des lettres;
- connaissance de la formation dans les domaines d'intervention de la Faculté des lettres; capacité et profond désir d'en promouvoir l'excellence;
- connaissance de la recherche dans les domaines d'intervention de la Faculté des lettres; capacité et profond désir d'en promouvoir l'excellence;
- capacité d'exercer un leadership dans la gestion universitaire;
- capacité de dégager des consensus autour d'objectifs clairs, d'engager l'ensemble du personnel de la Faculté dans la poursuite de ses objectifs et d'assurer des tâches de responsabilité exigeant un bon esprit de décision;
- aptitudes requises pour entretenir des relations harmonieuses avec les collègues, les professeures et les professeurs ainsi que les autres membres du personnel enseignant, le personnel administratif, les associations étudiantes, professionnelles et scientifiques, la direction de l'Université et les divers partenaires de la Faculté et de l'Université;
- capacité d'écouter quant aux besoins pédagogiques des étudiantes et des étudiants;
- compréhension du rôle de la Faculté des lettres dans l'Université, en particulier dans le contexte de l'internationalisation des programmes;
- aptitudes à promouvoir sur les scènes québécoise, canadienne et internationale les forces et les réalisations de la Faculté des lettres;
- maîtrise du français et de l'anglais écrits et parlés.

Le Conseil d'administration doit procéder à la nomination du doyen ou de la doyenne de la Faculté au plus tard à la séance du 16 juin 1999, et la date d'entrée en fonction est fixée au 24 août 1999.

Les candidatures ainsi que les propositions de candidature, accompagnées d'un curriculum vitae, et les suggestions sur le profil de la candidate ou du candidat doivent être soumises par écrit et parvenir, au plus tard le 8 avril 1999, au bureau du président du Comité :

Monsieur François Tavenas, Recteur
Président du Comité de nomination
Pavillon des sciences de l'éducation
Université Laval
Québec (Québec) G1K 7P4



Faculté des lettres

LE SAVOIR DU MONDE
PASSE PAR ICI

L'Université Laval applique un programme d'accès à l'égalité.

LE DEVOIR

POLITIQUE

Le premier ministre Bouchard rend un hommage vibrant à Camille Laurin

«Le Dr Laurin a permis au peuple du Québec de remporter une de ses plus belles victoires»

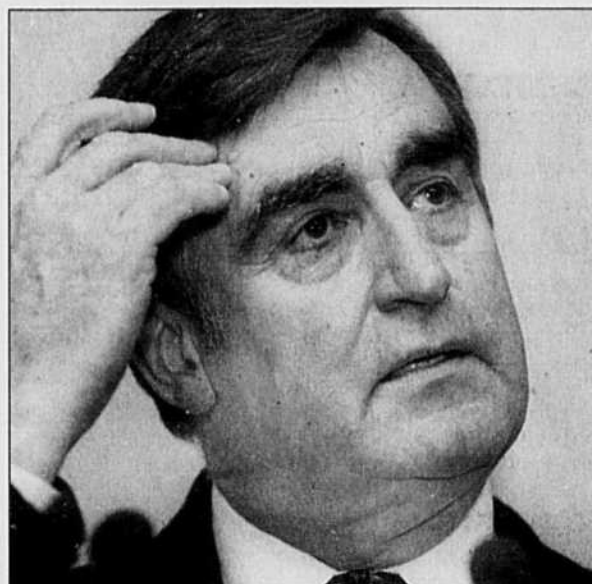
Les témoignages de sympathie à la suite du décès du docteur Camille Laurin jeudi ont continué d'affluer toute la journée d'hier. Le premier ministre québécois, Lucien Bouchard, a salué «l'extraordinaire héritage» qu'a laissé le père de la loi 101, tandis que Keith Henderson, du Parti Égalité, a condamné les «obsessions linguistiques» de Camille Laurin.

JUDITH LACHAPELLE
LE DEVOIR

On compte sur les doigts d'une main les personnalités qui, au cours du siècle, à force d'intelligence et de volonté, réussissent à modifier durablement une société, a déclaré M. Bouchard, un peu avant de prendre l'avion pour l'Espagne. Camille Laurin est de ceux-là, lui qui a donné un élan nouveau et salutaire à la langue des Québécois, lui qui a affirmé et consacré notre droit de vivre en français. Ce faisant, le Dr Laurin a permis au peuple du Québec de remporter une de ses plus belles victoires, celle de l'affirmation de soi, de sa culture, de son identité et de sa langue.

Des funérailles officielles pour l'ancien ministre Laurin auront lieu mardi à 11h en l'église Sainte-Trinité de Dorion. Le drapeau québécois sera en berne à l'Assemblée nationale — où les travaux seront suspendus pour la journée — ainsi que sur tous les édifices publics. Le premier ministre Bouchard, qui sera à Paris au moment des obsèques, assistera le même jour à 14h30 à une cérémonie commémorative en l'église Saint-Philippe-du-Roule en compagnie des ministres et députés qui seront dans la capitale française pour l'inauguration du Printemps du Québec en France. Au Québec, ce sera le vice-premier ministre Bernard Landry, l'un des membres du gouvernement qui étaient les plus proches du Dr Camille Laurin, qui représentera le premier ministre aux funérailles. La famille invite les personnes qui souhaitent rendre un dernier hommage au défunt à se rendre dimanche et lundi à la Maison Tresler de Vaudreuil-Dorion entre 14h et 22h.

Lucien Bouchard a parlé de Camille Laurin comme d'un homme «profondément déterminé», cultivé, «le seul que je connaissais qui pouvait citer les grands mystiques». M. Bouchard a évoqué une anecdote survenue lors de négociations avec la CEQ au début des années 80, alors que le premier ministre René Lévesque avait fait appel à lui pour convaincre le Dr Laurin de revenir sur ses positions. «Je me souviens que je m'étais retrouvé assis devant le Dr Laurin vers minuit, a raconté le premier ministre. Il m'a laissé m'esquinter pendant une



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le premier ministre Lucien Bouchard lors de son hommage à Camille Laurin hier.

demi-heure sur les raisons pour lesquelles on devait faire ou ne pas faire telles choses. Il m'a écouté attentivement, sans dire un mot. Quand, à bout de souffle, je me suis tu, il m'a dit: "Ca complète votre exposé?" J'ai dit oui. "Eh bien, je vous remercie, j'aviserais demain."

Parizeau et Charron touchés

L'ex-premier ministre péquiste Jacques Parizeau, quant à lui, a déclaré que «le Québec vient de perdre une grande figure de son histoire». «Camille Laurin a changé la vie des Québécois et des Québécoises et il a donné un nouveau visage au Québec», a indiqué hier M. Parizeau par voie de communiqué. Il est rare que l'on puisse dire cela d'un personnage public.

M. Parizeau a dit garder le souvenir d'un «homme de conviction, de grande culture, ayant atteint sur le plan professionnel le sommet de la carrière», mais aussi celui d'un «esprit rigoureux et chaleureux» dont l'«amitié était précieuse».

Peu de gens ont été autant touchés par l'annonce du décès de Camille Laurin que Claude Charron. L'ancien ministre devenu animateur télé a fait ses premiers pas en politique sous les «ordres» du père de la loi 101, il y a presque 30 ans. Les deux faisaient partie de la première brigade péquiste élue en 1970, et Claude Charron s'est souvenu de ses premiers jours comme député, alors qu'il n'avait que 23 ans, en 1970; le Dr Laurin, son patron, en avait alors 46.

«Il avait le double de mon âge, dit-il. J'étais le premier de ma génération à accéder à l'Assemblée nationale. C'était extrêmement difficile. Il m'a soutenu. Il m'a entouré de son affection et de son amitié», a-t-il raconté.

Si Camille Laurin — l'homme politique — était perçu par plusieurs comme un homme stoïque et sévère, son ami de longue date a toujours su qu'il ne s'agissait que d'une façade. «On a beaucoup ri ensemble. Les gens qui ne le connaissaient pas le trouvaient sévère. Moi, je savais qu'en réalité c'était un maudit fou», Claude Charron a raconté des anecdotes. Comme celle où le docteur a fait irruption en Chambre en chantant à tue-tête, sans savoir que les travaux étaient en cours.

«Sa contribution politique a été énorme», a-t-il dit. Claude Charron a parlé du rêve que son ami n'aura jamais vu se concrétiser. Celui qui l'aura hanté à ce point qu'il a bien failli se présenter lors de la dernière campagne électorale. Son état de santé chancelant aura finalement eu le dessus sur ses ardeurs politiques. «Nous avons dit la même chose de René Lévesque lorsqu'il est parti: plus nous attendrons, moins nous serons», a conclu M. Charron.

Un autre son de cloche

Mais la contribution de Camille Laurin à la société québécoise n'est pas appréciée de la même façon par tous. Ainsi, le Parti Égalité n'a dit retenir de l'œuvre de Camille Laurin qu'un «legs [...] de restriction, de carcère et de réduction des droits», a déclaré le chef du PE, Keith Henderson, dans un communiqué. Ce dernier a condamné les «obsessions linguistiques» du défunt et soutenu que les lois sur la langue «n'ont jamais été nécessaires». «Voilà le nationalisme rétrograde du XIX^e siècle à l'œuvre, qui tend toujours vers la contradiction et la division sociale», a conclu M. Henderson.

Mais le combat de Camille Laurin pour l'adoption de la Charte de la langue française aura changé le visage du Québec, en particulier celui de Montréal, a rappelé le maire Pierre Bourque. «Sa plus grande contribution aura sans doute été d'avoir mis en place les mécanismes qui ont permis à la majorité francophone de travailler et de vivre dans sa langue. Le caractère français de Montréal, c'est à lui, plus qu'à tout autre, que nous le devons», a fait savoir le maire Bourque dans un communiqué.

Outre l'engagement politique de Camille Laurin, le Mouvement national des Québécois a rappelé sa contribution au monde médical. «Il était un homme de combat et de conviction, un homme de science et d'esprit. Il restera à jamais pour nous un très grand Québécois», a dit Louise Paquet, présidente du MNQ. Le MNQ a pressé hier Montréal et le gouvernement québécois de perpétuer le nom de Camille Laurin «afin que le Québec n'oublie jamais tout ce qu'il lui doit».

Avec la Presse canadienne



ARCHIVES LE DEVOIR

L'ancien ministre Camille Laurin aura des funérailles officielles

Vive l'Irlande! Erinn go bráth!

À l'occasion de la Saint-Patrick et de son grand défilé, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal:

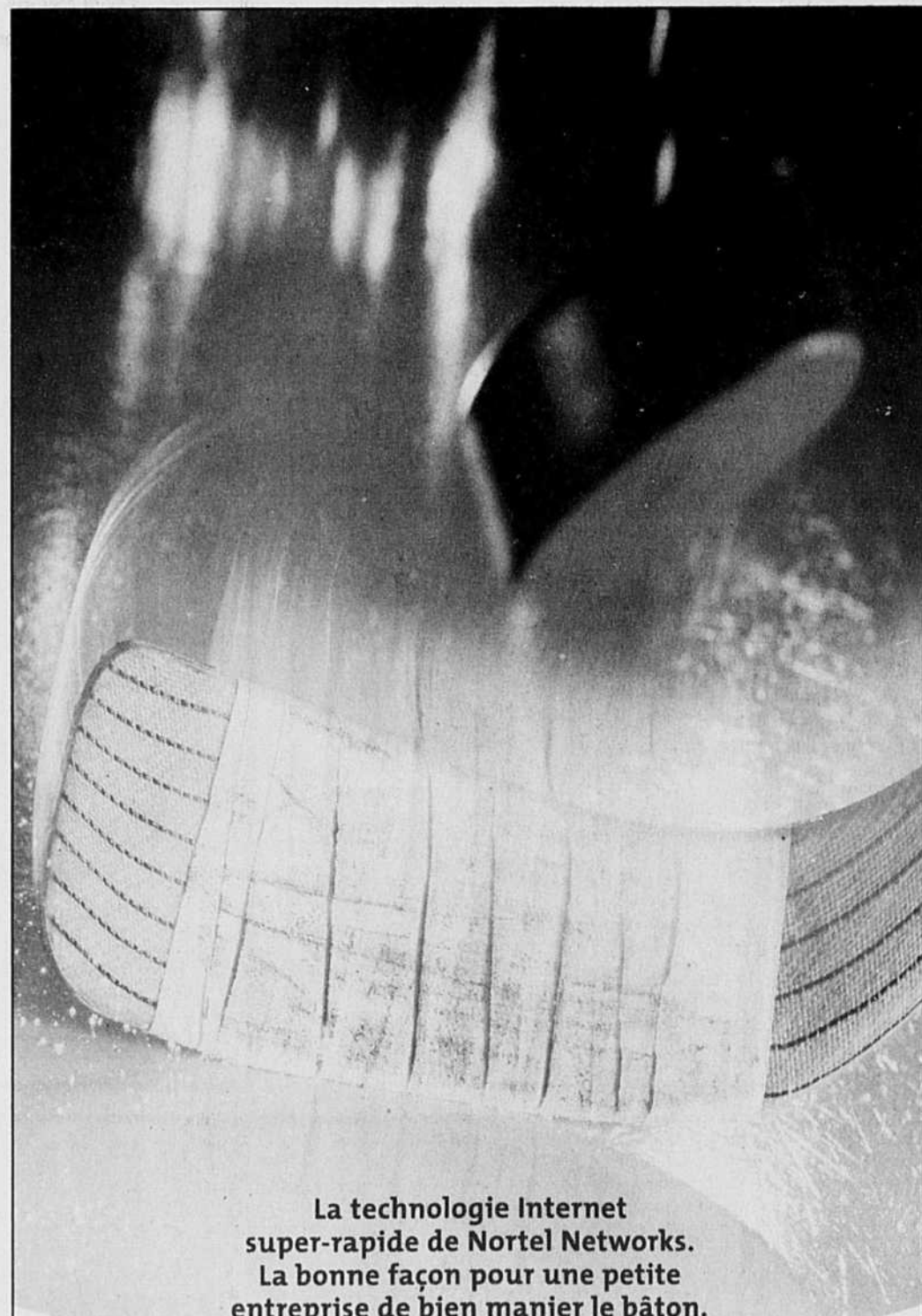
- SALUE le peuple d'Irlande qui a su sortir d'une longue union inégale pour se doter d'un État libre et souverain, et se mettre ainsi en position de participer pleinement à cette grande oeuvre de paix, de solidarité et de renfort mutuel qui s'appelle l'Union européenne;
- SE FÉLICITE que les Irlandais, leurs descendants, et leurs amis ont trouvé à Montréal l'esprit et l'accueil qui leur permettent, chaque année depuis 175 ans maintenant, de fêter magnifiquement dans nos rues la Saint-Patrick, alors qu'à Toronto le défilé avait disparu pendant un long siècle.

Ag cuimhneamh dúinn ar La féile Phádraig agus ar an mhórshiúl uasal, ba mhian linn, an Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal:

- Gach uile beannacht a thoirbhirt do phobal na hÉireann a bhris cian-aontas nach rabh cothrom, le faitheas a fhobairt atá saor agus neamhspleách, agus anois atá ullamh le gluaiscach ar aghaidh go buachach chun síocháin, comhthacaíocht agus comhneartú, a thaispeántar i nAontas na hEorpa, a chur i gcricioch.
- Comhghairdeas a dhéanam le Gaeil na hÉireann, a sliocht agus a gcairde, ar fearadh Maontéal rompu, an misneach agus an fháilte riachtanach leis an fhéideathacht, mor-shiúlóid Fheile Phádraigh a chomóradh le 175 bliain anuas, ag an am a bádadh í, í dToronto chomh fada le céad.



Société Saint-Jean Baptiste de Montréal
82, rue Sherbrooke ouest, Montréal H2X 1X3
Tél.: (514) 843-8851; Télécopieur: (514) 844-6369
www.cam.org/~ssib, courriel: ssjb@cam.org



La technologie Internet
super-rapide de Nortel Networks.
La bonne façon pour une petite
entreprise de bien manier le bâton.

Nortel Networks permet une technologie Internet super-rapide des plus avantageuses, grâce à ses deux nouveaux modems. Un premier utilise votre ligne téléphonique et vous procure un accès 30 fois plus rapide que les modems 28,8K. Un modèle différent transmet à travers le câble pour la télévision. Désormais, les petites entreprises autant que les travailleurs à domicile et les télétravailleurs peuvent atteindre le but plus rapidement que les gros joueurs. Informez-vous pour savoir si une compagnie de téléphone, de câblodistribution ou un fournisseur de service Internet de votre région offre l'accès rapide à Internet à l'aide de notre toute nouvelle technologie. Consultez le www.nortelnetworks.com/rapide aussi vite que vous le pouvez.

NORTEL
NETWORKS
Ainsi communique le monde.



Nortel Networks est le commanditaire officiel du système de télécommunication de la LNH et de l'All-Star Game. Nortel Networks, le symbole graphique de Nortel Networks et le slogan publicitaire «Ainsi communique le monde» sont des marques de commerce de Nortel Networks. LNH et l'emblème de la LNH sont des marques de commerce de la Ligue Nationale de Hockey. Tous droits réservés. LNH et le logo de l'All-Star Game sont des marques de commerce de l'Association des joueurs de la Ligue Nationale de Hockey.

• POLITIQUE •

EN BREF

La proportion de francophones diminue

Ottawa (PC) — En raison d'un faible taux de fécondité chez les francophones et des tendances de l'immigration, la proportion de francophones au pays a décliné dans l'ensemble du Canada au cours des 45 dernières années, sauf au Québec où le taux est demeuré stable. C'est ce que révèle les données de Statistique Canada fondées sur le recensement de 1996. Ainsi, de 1951 à 1996, le nombre absolu de francophones a augmenté de 4,1 à 6,7 millions mais leur proportion au sein de la population a baissé de 29 à 24 %. Et « il est difficile d'imaginer un scénario qui pourrait renverser la tendance à la baisse du poids des francophones dans l'ensemble du pays », notent les auteurs Louise Marmen et Jean-Pierre Corbeil. Au Québec, la proportion de gens indiquant le français comme langue maternelle est demeurée pratiquement inchangée pendant cette période, passant de 82,5 % en 1951 à 81,5 % en 1996.

Les Américains confiants

Washington (PC) — Confiants, les négociateurs des États-Unis croient que le Canada finira par renoncer à promulguer sa loi visant à protéger l'industrie canadienne du magazine, évitant ainsi une coûteuse guerre commerciale entre les deux pays. Au terme d'entrevues sur cette question, hier à Washington, un haut responsable américain au Commerce a laissé entendre « qu'une sorte de percée » avait été réalisée. Les Communautés doivent toujours adopter le projet de loi C-55, lundi, à Ottawa. Les responsables au Commerce des États-Unis s'attendent à ce qu'une entente provoque sa mise au rancart.

Le rouge à lèvres de Monica fait un malheur

Toronto (Reuters) — Les femmes nord-américaines ont peut-être des opinions divergentes sur Monica Lewinsky, mais elles semblent d'accord sur un point: elles adorent son rouge à lèvres. Le rouge à lèvres que Monica portait lors de son entrevue avec Barbara Walters a fait une telle impression qu'il est maintenant introuvable dans les magasins Club Monaco partout en Amérique du Nord.

Le prochain conseil national du PQ

Parizeau sera au cœur des débats

Des militants demandent qu'on lui rende sa limousine et son garde

Ayant conservé l'affection inconditionnelle de la majorité des militants péquistes, Jacques Parizeau se retrouvera au cœur des débats du prochain conseil national. Le traitement que le premier ministre Bouchard inflige à son prédécesseur apparaît être de l'ingratitude, sinon du revanchisme, aux yeux des orthodoxes, qui demandent qu'on lui rende sa limousine et son garde du corps.

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Depuis qu'il a abandonné la direction du PQ, un certain lendemain référendaire de 1995, M. Parizeau était motorisé et protégé. On a mis à sa disposition un bureau et une secrétaire dans les locaux montréalais du ministère de la Culture, où il pouvait vaquer à ses affaires courantes. Quand il devait quitter son bureau pour participer à des activités publiques, la voiture de service du ministère et le chauffeur l'attendaient à la porte. Il ne lui reste plus que son pupitre et sa secrétaire.

Ce n'était pourtant pas un précédent. Il y a des décennies que les anciens premiers ministres bénéficient de la courtoisie des nouveaux maîtres du pouvoir. Tour à tour mandarin de la fonction publique, ministre, puis premier ministre, Jacques Parizeau a servi l'État pendant plus de 40 ans et il était plus que quiconque admissible à ce genre de reconnaissance. Mais le mois dernier, on lui a enlevé ses petits privilèges.

Bien des péquistes croient que M. Bouchard ne pouvait plus endurer les critiques de l'ancien chef à l'égard des orientations politiques gouvernementales. Cependant,

l'hypothèse la plus vraisemblable veut que le premier ministre appréhendait un nouveau blâme de l'opposition libérale à la reprise de la session.

Quoi qu'il en soit, la décision du premier ministre de retirer à M. Parizeau sa limousine et son chauffeur a créé un malaise certain au sein du parti. La preuve en est qu'au moins deux instances ont l'intention de soulever cette question à l'occasion de la réunion du conseil national qui aura lieu les 27 et 28 mars à l'hôtel Sheraton de Montréal.

Le cahier des résolutions, dont *Le Devoir* a obtenu copie, comporte six propositions émanant du Comité national des jeunes, dont deux sont d'un intérêt certain: que le gouvernement du Québec rétablisse la sécurité autour de M. Parizeau, lorsqu'il participe à des activités publiques; que le gouvernement révisé le Code du travail, afin de réduire les délais d'accréditation syndicale dans une entreprise.

Pour sa part, l'association péquiste du comté de Nelligan a acheminé au secrétariat central de Montréal une résolution, signée par son vice-président Michel Goedike, et qui demande au premier ministre Bouchard d'offrir les services d'un chauffeur à M. Parizeau lorsqu'il participe au Québec à des activités de promotion de la souveraineté.

Autres résolutions

Mais il n'y a pas que les résolutions concernant M. Parizeau qui indisposent la direction du parti. De nombreuses autres sont porteuses de tensions, dont celles qui traitent de la réforme de la santé, de l'intention du gouvernement d'aller de l'avant avec le projet hydroélectrique du corridor Hertel-Des Cantons et de la place du français dans le réseau de la santé.

Réunis jeudi soir dans les locaux de la rue Papineau, les membres de l'exécutif national ont analysé les résolutions

émanant de la base militante et ont délibéré sur les moyens à prendre pour éliminer les plus embarrassantes. Voici quelques-unes des plus significatives:

■ le comité national sur l'environnement et le développement durable, présidé par Gilles Lavoie, s'était opposé à ce que le gouvernement ait recours à des décrets pour construire la ligne Hertel-Des Cantons; aujourd'hui, il demande au gouvernement « d'assurer le respect de l'ensemble de ses lois, notamment celles sur la qualité de l'environnement, la protection du territoire et des activités agricoles et l'aménagement et l'urbanisme »; le président du comité s'oppose également à présenter une motion d'urgence pour s'opposer à l'intention du gouvernement de faire adopter une loi spéciale;

■ le comté de Saint-François propose que le gouvernement expurge de la loi 142 les dispositions concernant la langue anglaise, « puisque de telles dispositions viennent inutilement en conflit avec la Charte de la langue française, qui protège et garantit les droits et privilèges de la minorité anglophone depuis 1997 »;

■ le comté de Saint-François propose en outre que les programmes d'accès à des services de santé et sociaux en anglais, que le conseil des ministres devrait bientôt adopter, soient rejetés « et que les établissements de santé et de services sociaux soient invités à se comporter envers la minorité anglophone comme ils l'ont fait durant la première décennie de la loi 101 »;

■ le comté de Marquette voudrait que la ministre des Communications intervienne auprès du CRTC pour empêcher que la station de télévision ethnique CNJT de Montréal devienne une station anglophone à composantes ethniques;

■ le comté de Saint-Henri demande à la direction du parti d'organiser un colloque sur les statuts et souhaite la création d'un poste de secrétaire général.

Le Mondial de la communication

Du 29 mars au 9 avril 1999

à Montréal, Trois-Rivières, Québec, Jonquière, Moncton et Saint-Boniface

Conférences, échanges et séminaires sur le rôle et l'influence de la communication

INVITÉS

Philippe Breton,

docteur en psychologie du langage

Normand Baillargeon,

philosophe et chroniqueur au journal *Le Devoir*

Jean-Claude Guédon, historien des sciences

Serge Proulx, docteur en sociologie

Henri Bergeron, praticien de la communication

Jeudi, 1^{er} avril, 10 h

Séminaire sur la communication

Médias, parole manipulée et pouvoir des usagers

avec Philippe Breton et Serge Proulx à l'UQAM

UQAM, Pavillon Hubert-Aquin

Admission : à partir de 165\$

Mardi, 6 avril, 12 h 15

Mondialisation, médias et actions citoyennes

Échange entre Normand Baillargeon, Serge Proulx

et Jean-Claude Guédon

au Collège de Maisonneuve

Auditorium du Collège de Maisonneuve, 3800,

Sherbrooke Est, (Métro Pie-IX)

Admission gratuite

Vendredi, 9 avril, 10 h

Séminaire sur la communication

La communication :

Entre la propagande et l'interactivité

avec Normand Baillargeon, Henri Bergeron,

Serge Proulx et Jean-Claude Guédon

UQAM, Pavillon Hubert-Aquin

Admission : à partir de 175\$

Renseignements et obtention

du programme officiel : 1 888 868.1422

www.mondialcom.com

Supporters

Patrimoine Canadien

Relations internationales

Éducation Québec

GOUVERNEMENT

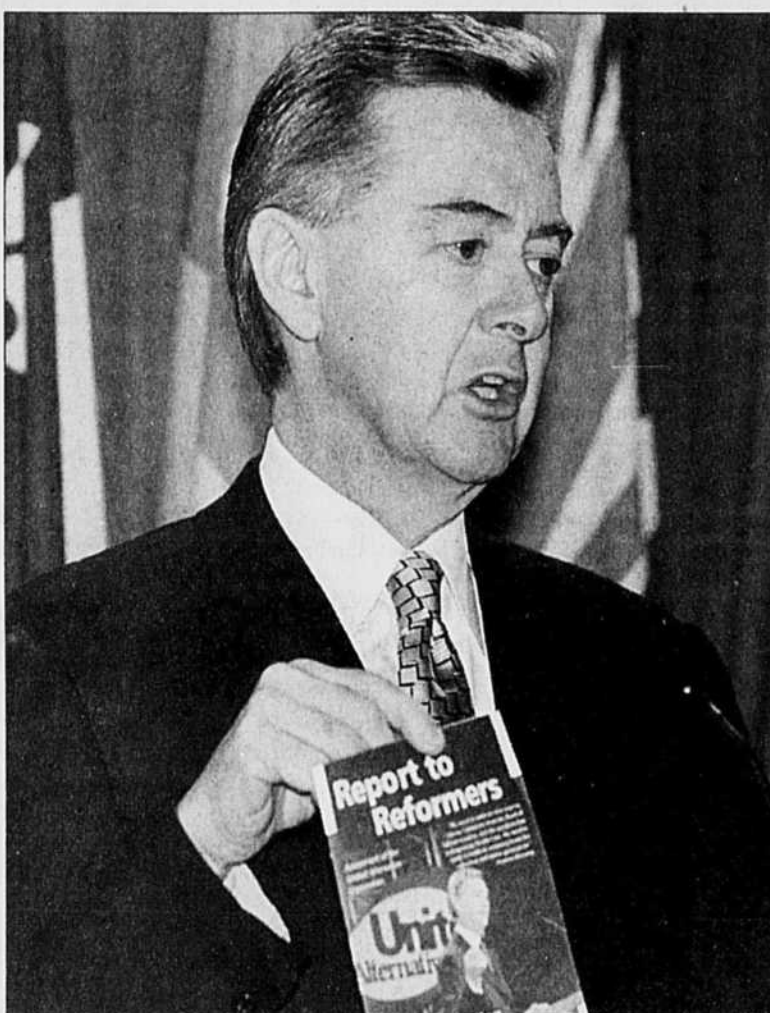
HÔTELS

1-888-915-1111

CONSULAT GÉNÉRAL

DE FRANCE À QUÉBEC

LE DEVOIR



Preston Manning: « Impliquons-nous dans ce processus, car j'aimerais que les choses aillent rapidement plutôt que lentement. »

ATELIER

Initiation à la pratique du Zen

par Albert Low, Maître et Directeur du Centre Zen de Montréal

Samedi le 20 Mars 1999

de 8h30 à 14h30

Au Centre Zen de Montréal

10851 rue St-Hubert (Métro Henri-Bourassa)

Coût: \$50.00 (\$25.00, étudiants et seniors)

Réservez votre place SVP au 514-388-4518

Alternative unie: Manning veut procéder rapidement

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU
D'OTTAWA

Les réformistes ne peuvent, à court terme, espérer gouverner s'ils continuent à faire cavalier seul. Ils doivent donc endosser les conclusions du congrès de l'Alternative unie en faveur de la création d'un nouveau parti de droite s'ils veulent pouvoir mettre leurs principes en application, croit leur chef Preston Manning.

« Je dis: allons de l'avant. Impliquons-nous dans ce processus, car j'aimerais que les choses aillent rapidement plutôt que lentement », a-t-il dit hier alors qu'il rendait public le rapport de la conférence tenue à Ottawa, il y a trois semaines.

Le document que tous ses partisans recevront donne le coup d'envoi d'un débat au sein du parti qui culminera avec un référendum, en mai. Les membres décideront alors s'ils permettent ou non à leur parti de travailler à ce projet de nouveau parti.

Un second référendum aura lieu si le projet de parti aboutit ou si la droite décide plutôt de forger des alliances locales en vue de présenter un candidat unique.

Le document de M. Manning ménage ses partisans, reconnaît leur peur de voir leurs principes et leur influence dilués mais ne fait pas de secret sur sa préférence. « Le moment est venu pour les Canadiens de l'Ouest non seulement de défendre les intérêts de l'Ouest mais de faire notre part dans la définition et la défense des intérêts de l'ensemble du Canada. L'Alternative unie nous permettra de le faire », écrit-il.

« En 1993 et en 1997, nous avons élu un fort contingent au Parlement. Cependant, malgré toutes nos réalisations et toute notre bonne volonté, le Parti réformiste ne grandissait plus comme nous le voulions », constate-t-il.

Il recommande donc à ses partisans de revoir leur façon de faire et de « [s']unir à d'autres afin de passer

du statut d'opposition à celui de parti au pouvoir ».

« Le temps est venu de faire un geste audacieux pour traduire nos espoirs en réalité », a-t-il renchéri en conférence de presse. La décision finale relèvera des membres de son parti, mais lui pense que ses membres devraient « saisir cette occasion historique » de créer un nouveau parti pour les prochaines élections fédérales.

Prudent, il demande quand même à ses partisans de continuer à recruter des membres, à amasser des fonds et à se préparer pour les prochaines élections. Il recommande aussi que le parti poursuive ses efforts de rapprochement avec les organisations conservatrices locales dans le but de présenter un candidat unique lors du prochain scrutin. M. Manning présente cela comme une première étape vers la création du nouveau parti tant désiré.

Sort nébuleux

Le sort qui attend le Parti réformiste et ses principes, advenant la création d'une nouvelle formation, n'est pas très clair. Contrairement à certains de ses députés, M. Manning refuse de parler d'une disparition pure et simple du parti et de ses acquis, préférant parler de la création d'un « nouveau foyer politique » où les réformistes pourraient mettre leur expérience à profit. Il a comparé cela à une association d'affaires.

L'enjeu est important pour Preston Manning. C'est à sa demande que son parti a accepté que se tienne la conférence de février et que se poursuivent les efforts en vue de mettre fin à la division du vote de droite entre conservateurs et réformistes, en particulier en Ontario. L'autre but est aussi de sortir les réformistes de l'impasse, eux qui n'arrivent pas à percer à l'est du Manitoba.

M. Manning doit cependant faire face à un obstacle de taille: l'opposition obstinée des conservateurs et de leur chef, Joe Clark.

Nouvelle date d'exécution fixée pour Stanley Faulder

Washington (AFP) — Une nouvelle date d'exécution a été fixée au 17 juin pour le Canadien condamné à mort au Texas, Joseph Stanley Faulder, a-t-on appris hier auprès des autorités pénitentiaires du Texas.

C'est la dixième date d'exécution pour ce Canadien de 61 ans, condamné à mort en 1977 et qui, le 10 décembre dernier, avait obtenu un sursis de la Cour suprême des États-Unis, une demi-heure avant l'heure fixée pour sa mort par injection à Huntsville (Texas).

La Cour suprême avait décidé de ce sursis pour avoir le temps de se prononcer sur les appels dont l'avait saisie l'avocat du condamné, qui conteste notamment le déroulement de son procès et la violation de ses droits consulaires, garantis par la convention de Vienne.

Mais les magistrats de la Cour suprême ont refusé le 25 janvier de reconsidérer le cas de Joseph Faulder, sans donner d'explication.

106 500 \$
671 \$ PAR MOIS

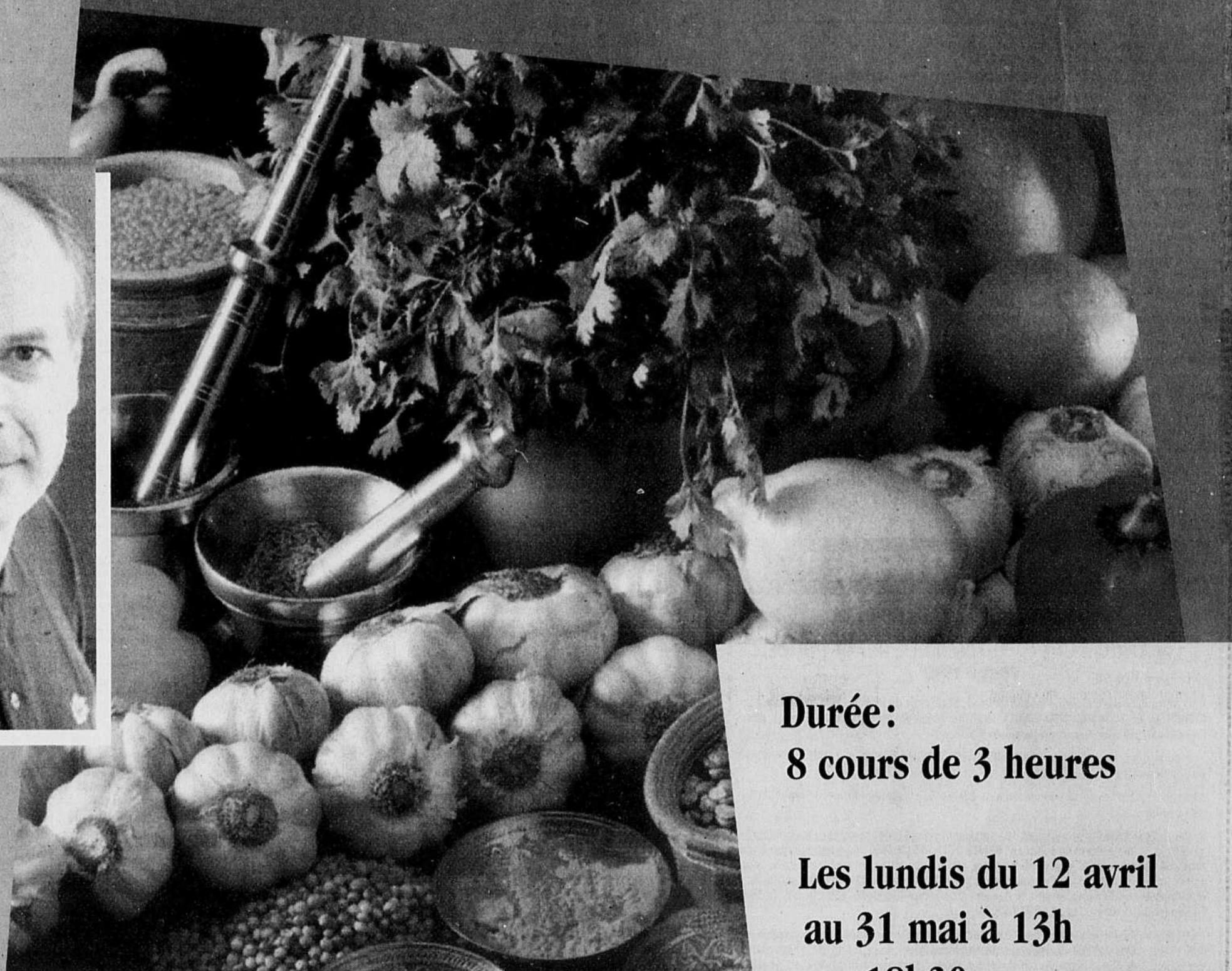
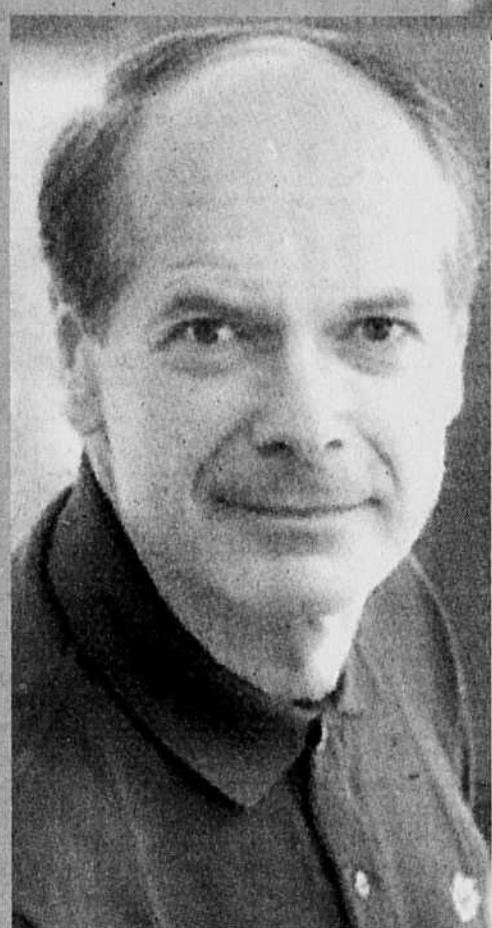
coup de foudre!

début des travaux!

514 848 8910
40, RUE DES SŒURS-GRISES
UNE RUE À L'OUEST DE MC GILL, À L'ANGLE DE LA COMMUNE.
LUNDI AU JEUDI, DE 16H À 21H. SAMEDI ET DIMANCHE, DE 12H À 17H.
[www.quaidelacomune.com]
RÉALISÉ PAR ALLIANCE, LES CONSTRUCTEURS URBAINS.

QUAI de La COMMUNE
Le seul loft près du fleuve

La méthode Montignac: le cours de cuisine



Durée:

8 cours de 3 heures

**Les lundis du 12 avril
au 31 mai à 13h
ou 18h30**

**Pour information
et réservation:
(514) 393-8111**

Les cours sont donnés à:



**ACADÉMIE
CULINAIRE**

**360, CHAMP-DE-MARS MONTRÉAL (QUÉBEC) H2Y 3Z3
MÉTRO CHAMP-DE-MARS • STATIONNEMENT PUBLIC
TÉLÉPHONE : (514) 393-8111**

LE DEVOIR

LE MONDE

L'Europe de Yalta est morte et enterrée

La Pologne, la Hongrie et la République tchèque intègrent l'OTAN sous l'œil courroucé de Moscou

REUTERS

Indépendance, Missouri — La Pologne, la Hongrie et la République tchèque ont officiellement fait leur entrée hier au sein de l'Alliance atlantique, qui s'est élargie pour la première fois à d'anciens pays du bloc soviétique et passe ainsi de 16 à 19 membres.

Lors d'une cérémonie organisée à l'Indépendance, dans le Missouri, la ville du président américain défunt Harry Truman, les ministres des Affaires étrangères polonais, Bronislaw Geremek, hongrois, Janos Martonyi, et tchèque, Jan Kavan, ont officiellement signé les documents d'adhésion. Ils ont remis les documents à la secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright qui leur a déclaré: «Vous êtes de vrais alliés, vous êtes vraiment chez vous.»

Lors des discours prononcés avant la signature, les trois ministres ont déclaré qu'ils considéraient leur adhésion à l'OTAN comme une garantie de sécurité et comme une reconnaissance tardive de leur place légitime en Europe. «C'est une garantie que mon pays ne deviendra jamais plus la victime impuissante d'une invasion étrangère», a déclaré M. Kavan. Les traumatismes tchèques de ce siècle sont désormais relégués à jamais dans l'histoire», a-t-il ajouté.

«Nous célébrons aujourd'hui la fin du monde bipolaire symbolisé par le rideau de fer [...] C'est un grand jour pour la Pologne et pour le monde», a dit M. Geremek.

«La décision n'est pas seulement une question de sécurité. L'adhésion à l'OTAN est aussi une façon pour la Hongrie de revenir à son habitat naturel. Notre destinée était manifestement de rejoindre ceux avec lesquels nous partageons des valeurs, des intérêts et des objectifs communs», a déclaré M. Martonyi. «La Hongrie est de retour chez elle. De retour dans sa famille [...] A partir de maintenant, nous sommes les alliés les plus proches», a-t-il ajouté.

Le début du processus

Madeleine Albright, qui est née Tchéque et s'est réfugiée en Occident pour fuir les dominations nazie et soviétique, a répondu que l'adhésion à l'OTAN conduisait les trois pays «entièrement et irrévocablement au sein de la communauté atlantique pour la liberté. Vos destins ne seront plus jamais manipulés comme des jetons de poker sur une table de négociations».

La secrétaire d'Etat américaine a souligné que l'OTAN avait l'intention de poursuivre son élargissement. «Les pays

qui entrent aujourd'hui dans notre alliance sont les premiers membres nouveaux depuis la fin de la guerre froide mais ils ne seront pas les derniers, car l'élargissement de l'OTAN n'est pas un événement, c'est un processus.»

La Russie, qui dominait les trois pays depuis les années 1940 jusqu'à la fin des années 1980, a malgré elle accepté l'élargissement de l'OTAN mais averti qu'il s'agissait d'une erreur dangereuse qui pourrait à nouveau diviser l'Europe.

Moscou a manifesté sa mauvaise humeur hier en estimant que l'élargissement de l'Alliance atlantique nuira à la confiance dans les relations internationales. «L'élargissement de l'alliance du Traité de l'Atlantique Nord ne servira pas à renforcer la confiance et la stabilité dans les relations internationales», a déclaré le ministère russe des Affaires étrangères dans un communiqué.

Le général Leonid Ivachov, chargé des relations avec l'OTAN, s'est plaint amèrement de son côté de n'avoir pas été invité aux cérémonies du 50^e anniversaire de l'OTAN qui se dérouleront du 23 au 25 avril à Washington. «Je pense qu'à l'OTAN, ils ne m'aiment pas suffisamment pour m'envoyer une invitation personnelle», a-t-il dit. L'OTAN a invité Boris Eltsine, mais le Kremlin a fait savoir que le président russe ne prévoyait pas de faire le déplacement.

A Londres, le secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, et le secrétaire à la Défense, George Robertson, ont chaleureusement accueilli leurs nouveaux partenaires. «Pour la première fois, nous réunissons d'anciens adversaires des deux côtés du rideau de fer [lors] d'une étape historique sur la route d'une Europe unie, libérée des conflits qui ont affligé notre continent pendant une trop grande partie de ce siècle», disent-ils dans un communiqué conjoint.

A Prague, plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées sous un soleil printanier sur la place Winston-Churchill pour fêter l'événement. «Jamais auparavant nous n'avons été membres d'une alliance aussi large, solide et unie en matière de sécurité mais qui, en outre, respecte l'essence même de la souveraineté et de la volonté politique de notre nation», a déclaré le président tchèque Vaclav Havel dans un communiqué.

Quelques dizaines de membres du Parti communiste ont eux aussi manifesté, mais contre l'adhésion. Ils brandissaient des pancartes sur lesquelles on pouvait lire: «L'OTAN ne signifie pas la paix et «Nous ne voulons pas mourir pour défendre les intérêts du marché.»

ALLEMAGNE

Le départ de Lafontaine laisse le champ libre à Schröder

ROBERT MAHONEY
REUTERS

Bonn — Gerhard Schröder s'est empressé d'occuper hier le terrain laissé vacant par la démission spectaculaire, la veille, de son rival de gauche au sein du gouvernement et du Parti social-démocrate.

Le chancelier allemand s'est définitivement installé au centre en prenant directement les rênes du SPD et en nommant un modéré, Hans Eichel, au poste de ministre des Finances. Les marchés financiers et boursiers ont salué la mort politique de Lafontaine, le «chancelier bis» qui incarnait la caution de gauche au sein du SPD, par un bond de l'euro et des actions allemandes.

Lors d'une réunion de son exécutif, le SPD s'est prononcé par 23 contre six et trois abstentions pour offrir à Schröder la présidence, une décision qui sera entérinée le 12 avril à l'occasion d'assises extraordinaires du parti.

Cette désignation donne au chancelier la base politique qui lui manquait depuis sa victoire électorale de septembre pour recentrer une politique économique jugée trop à gauche par les marchés.

Schröder a refusé d'indiquer les raisons du départ précipité de son grand argument 24 heures seulement après l'avoir réprimandé en plein conseil des ministres pour ses projets en matière d'impôts qui passaient mal auprès des marchés et des électeurs.

Ni Astaire, ni Caruso

Lors d'une conférence de presse, le chancelier a exclu un remaniement de son équipe et souligné son intention d'aller jusqu'au bout de son mandat de quatre ans à la tête de l'actuelle coalition «rouge-verte».

Son choix pour les Finances, Hans Eichel, a la réputation d'être un gestionnaire pragmatique, terne mais compétent. Cet homme de 57 ans a gouverné pendant huit ans le land de Hesse (Francfort) jusqu'à sa

défaite aux élections régionales de février.

Les députés SPD ont bruyamment salué l'annonce de la promotion d'Eichel par Schröder, qui avait pourtant dit de lui un jour: «Il ne danse pas comme Fred Astaire et ne chante pas comme Caruso.»

Eichel, qui assume l'intérim en Hesse jusqu'au 7 avril, devrait prendre ses fonctions le plus rapidement possible, a indiqué Peter Struck, dirigeant du SPD.

Hier, l'indice DAX des grandes valeurs boursières a grimpé de 6 % pour dépasser la barre des 5000 points. Quant à l'euro, il s'est stabilisé juste au-dessus de 1,09 \$ après s'être envolé immédiatement après l'annonce de la démission.

Lafontaine s'était aliéné les Américains et les marchés avec ses appels en faveur de zones-cibles et une plus grande régulation des marchés des changes.

Mais Schröder a très rapidement douché les espoirs des investisseurs en déclarant que la réforme fiscale défendue par Lafontaine, très impopulaire chez les patrons allemands, serait maintenue et soumise, comme prévu, le 19 mars au Bundesrat (Chambre haute du Parlement). «Elle ne fait plus l'objet de discussions», a-t-il pris soin de préciser.

Pour les politologues, le SPD devrait s'unir autour de son chef désormais incontesté même si le pragmatisme affiché par Schröder irrite la gauche du parti et les syndicats.

De leur côté, les Verts ont réaffirmé leur attachement envers la coalition au pouvoir, et ce, même si le départ de Lafontaine les prive de leur allié le plus influent au sein du gouvernement.

«Nous sommes enchantés d'apprendre que le chancelier — et désormais président du SPD — ait clairement fait savoir qu'il restait fidèle à la coalition actuelle et comptait la maintenir», a dit Rezzo Schlauch, président du groupe parlementaire des Grünen.

«Nous voudrions aujourd'hui lancer un signal positif en direction de l'économie et des milieux d'affaires», a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse.

PAYS-BAS

Fin de l'enquête sur l'écrasement d'El-Al

AGENCE FRANCE-PRESSE

La Haye — La commission parlementaire néerlandaise chargée de faire la lumière sur le crash meurtrier d'un Boeing-747 cargo d'El Al en 1992 à Amsterdam a mis un terme hier à deux mois d'auditions très médiatisées en laissant planer sur le pays l'ombre d'une crise politique.

Les deux vice-premiers ministres du gouvernement en place, Annemarie Jorritsma et Els Borst, ont menacé de démissionner au cas où leur responsabilité serait directement mise en cause dans le rapport final des députés. Celui-ci devrait être présenté au Parlement le 31 mars.

Le Boeing 747 d'El Al s'est écrasé le 4 octobre 1992, peu après son décollage de l'aéroport d'Amsterdam-Schiphol, sur une barre d'immeubles du quartier populaire de Bijlmer, au sud-est de la ca-

pitale. La catastrophe a fait 43 morts. Depuis cette date, quelque 3000 plaintes ont été déposées par les habitants du Bijlmer concernant des maladies diverses qui pourraient être liées au chargement de cet appareil, alors que de nombreuses zones d'ombre demeurent sur sa nature exacte.

L'avion transportait-il des produits dangereux, explosifs ou gaz toxiques? Y avait-il des irrégularités dans les contrôles techniques d'El Al à l'aéroport d'Amsterdam? Il ne paraissait toujours pas certain hier que les cinq membres de la commission puissent répondre à ces interrogations.

Ils devraient également porter un jugement sur le rôle des gouvernements successifs: ont-ils enquêté sérieusement sur les conséquences médicales de l'accident? Les ministres concernés ont-ils bien révélé toutes les informations dont ils disposaient?

Au fil des semaines, la commission a entendu les témoignages sous serment de près de cent personnes: responsables d'El Al, dont certains venus d'Israël, techniciens, contrôleurs aériens, réservant pour la fin ceux des ministres, jeudi et hier.

Le premier ministre actuel, le travailliste Wim Kok, son prédécesseur chrétien-démocrate Ruud Lubbers (1982-1994) et sept actuels ou ex-ministres des Transports, de la Santé, de la Justice et de l'Environnement ont apporté leurs versions des faits, n'hésitant parfois pas à se renvoyer la responsabilité des erreurs commises.

Mettant en cause le manque de coopération des Israéliens, MM. Kok et Lubbers ont souligné jeudi leur peu de responsabilité personnelle dans cette affaire. «Ce n'était pas une catastrophe nécessitant une gestion au niveau national», a estimé M. Lubbers.

L'ÉTAT DES FORCES

POLOGNE

■ **Effectifs:** 235 000 hommes, contre 450 000 en 1989.
■ **Armement:** 1729 chars, 1442 blindés de transport de troupes, 94 hélicoptères de combat, trois sous-marins, un contre-torpilleur, 34 bâtiments légers; plus de 200 avions qui doivent encore être mis aux normes de l'OTAN.

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

■ **Effectifs:** 65 000 hommes: 29 000 militaires de carrière et 36 000 conscrits; les effectifs se montaient à 210 000 en 1989.
■ **Armement:** 933 chars (dont 541 T-72), 1360 blindés de transport de troupes, 40 avions de chasse Mig-21, 18 Mig-23, 33 chasseurs bombardiers Su-22, 24 Su-26, et 36 hélicoptères de combat.

HONGRIE

■ **Effectif:** 60 000 hommes, dont 32 400 appelés et 7800 civils, contre 99 000 en 1994.
■ **Armement:** 835 chars T-72 et T-55, 1296 blindés de transport de troupe, 69 appareils Mig-29 et Mig-21 et 32 hélicoptères de combat.

DATES CLÉS

■ **4 avril 1949:** création de l'OTAN par la signature du Traité de l'Atlantique Nord à Washington; l'Alliance comprend alors 12 pays: Belgique, Grande-Bretagne, Canada, Danemark, France, Islande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Portugal, États-Unis.

■ **1952:** adhésion de la Grèce et de la Turquie.

■ **1955:** entrée de l'Allemagne fédérale (RFA).

■ **10 mars 1966:** la France quitte le commandement militaire intégré de l'OTAN; depuis 1994, elle assiste de nouveau aux sommets de l'Alliance.

■ **1982:** adhésion de l'Espagne.

■ **3 octobre 1990:** réunification de l'Allemagne; le territoire de l'ex-RDA est rattaché à l'OTAN.

■ **1992:** l'OTAN s'attribue de nouvelles missions, notamment dans le domaine de la gestion des crises hors de son territoire traditionnel.

■ **1993:** l'Alliance atlantique s'engage dans la surveillance de l'espace aérien bosniaque.

■ **A partir de 1995:** l'organisation crée une force de paix en Bosnie, baptisée successivement IFOR et SFOR.

■ **12 mars 1999:** adhésion de la Pologne, de la République tchèque et de la Hongrie.

SOURCE ASSOCIATED PRESS



KOSOVO

Espoir de signature du côté albanais

Rien ne bouge du côté serbe

ASSOCIATED PRESS

Pristina — Il y a trois semaines, la conférence de Rambouillet s'achevait sans accord sur le Kosovo. A trois jours de la reprise des négociations à Paris, la situation n'a guère évolué: les Serbes refusent toujours le volet militaire du plan de paix international, tandis que la partie albanaise paraît disposée à signer.

Comme l'émissaire américain Richard Holbrooke deux jours plus tôt, le ministre russe des Affaires étrangères Igor Ivanov, qui a rencontré hier Slobodan Milosevic à Belgrade, a pu constater l'opposition du président yougoslave au déploiement d'une force de l'OTAN au Kosovo pour veiller à l'application d'un accord éventuel.

«La Yougoslavie n'accepte pas la présence de troupes étrangères», a répété M. Milosevic dans un communiqué diffusé à l'issue de cette rencontre. L'accord de paix ne peut contenir que des solutions politiques et pas militaires.

La Russie, alliée traditionnelle de la Serbie, prône elle-même le respect de la souveraineté yougoslave et s'oppose à une intervention militaire de l'Alliance atlantique. Selon M. Ivanov, Boris Eltsine a écrit à Slobodan Milosevic pour l'exhorter à accepter le volet politique de l'accord de paix et discuter seulement plus tard de son application, c'est-à-dire de son volet militaire.

Les séparatistes de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) alimentent de leur côté l'espoir que la partie albanaise dans son ensemble accepte l'accord. Le plan de paix «n'est pas la solution que nous voudrions le plus», a reconnu hier l'UCK dans un communiqué, «mais elle ne ferme pas toutes les portes vers d'autres routes dans l'avenir». Le mouvement armé ajoute que «l'avenir du Kosovo dépend surtout des Albanais eux-mêmes et de leur coopération avec la communauté internationale».

Le communiqué aurait été diffusé après une rencontre des chefs de la guérilla sur les collines de la région de Drenica, à l'ouest de Pristina, chef-lieu du Kosovo. La radio officielle en Albanie citait des sources non identifiées selon lesquelles le commandant de l'UCK Hashim Thaci, chef de la délégation qui doit participer lundi à la réunion de Paris, avait appelé «toutes les forces politiques» à accepter le plan.

Du côté des politiques, le modéré Ibrahim Rugova a lui aussi laissé entendre que l'accord serait signé à Paris. «Le document est définitif et nous irons à Paris pour le signer car il ne reste plus de temps pour négocier», a-t-il déclaré à la presse à Pristina. Si les Albanais du Kosovo acceptent l'accord à Paris, toute la pression internationale pourra se concentrer sur Belgrade. Si les autorités serbes sont les seules à rejeter le texte, elles s'exposent à des frappes militaires de l'OTAN.

Les discussions de Paris vont être encore compliquées par l'attitude des autorités serbes, qui ont délivré des mandats d'arrêt contre des représentants de l'UCK au sein de la délégation albanophone, accusés par Belgrade de terrorisme. Le ministre serbe de l'Information, Aleksander Vucic, a laissé entendre que Hashim Thaci ou d'autres délégués de l'UCK pourraient être arrêtés s'ils étaient repérés par la police serbe sur le chemin de l'aéroport de Pristina. «Quand il y a un mandat d'arrêt contre quelqu'un, vous savez ce qu'on fait dans ces cas-là.»

Le délai accordé par la communauté internationale aura moins servi à la négociation qu'à des stratégies militaires. Hier, les combats se concentraient autour de Vucitrn, à environ 20 kilomètres au nord-ouest de Pristina, où la police serbe et les forces yougoslaves avancent depuis le nord pour tenter de déloger l'UCK de trois villages.



Elizabeth Dole

PORTRAIT

La campagne du «Magnolia d'acier»

Patrick Sabatier
Libération

Washington — «On s'est trompé de Dole!», plaçaient les militants du Parti républicain vers la fin de la campagne présidentielle de 1996, quand il était devenu évident que Bob Dole, leur candidat, allait à la défaite face à Bill Clinton. Le Grand Old Party (GOP), disaient-ils, aurait bien mieux fait de présenter non pas Bob mais son épouse, Elizabeth. L'an prochain, les républicains vont avoir une chance de réparer leur erreur de 1996. Elizabeth Dole, 62 ans et sans enfants, a confirmé mercredi soir à Des Moines (Iowa) qu'elle se proposait comme candidate républicaine à la Maison-Blanche. Elle a créé un «comité exploratoire de candidature», premier pas obligé sur la route de la présidence. Celle qu'on appelle «le Magnolia d'acier» — une Margaret Thatcher revue dans le style *Autant en emporte le vent* — est devenue instantanément la star de l'élection 2000.

Elle n'est pas la première femme à jeter son gant dans l'arène politique suprême. La suffragette Virginia Woodhull, au tournant du siècle, puis la sénatrice (républicaine) Margaret Chase Smith, en 1964, et la députée (démocrate) noire de New York, Shirley Chisholm, en 1972, avaient fait un tour de piste dans la course à la Maison-Blanche. Geraldine Ferraro avait été la colistière de Walter Mondale sur le ticket démocrate battu en 1984. Mais Elizabeth Dole est la première femme à avoir une chance d'être élue présidente des États-Unis. Un sondage CNN-Time a montré qu'elle peut battre le candidat quasi certain du Parti démocrate, le vice-président Al Gore: 48 % contre 45 %. Certes, la route est encore très longue qui mène du siège de la Croix-Rouge, qu'elle a présidée pendant neuf ans, à la Maison-Blanche pourtant voisine.

Il va lui falloir survivre à la foire d'empoigne des élections primaires au sein du GOP. Elle va devoir y affronter pas moins de huit autres candidats à la candidature. Pour l'heure, elle n'est même pas la favorite de son parti. Le gouverneur du Texas, George Bush Jr., la devance de loin dans les sondages. Tous deux visent le même électoralat conservateur dégoûté des jeux politiques de Washington, écœuré par la traînée de scandales que laisse dans son sillage Bill Clinton mais effrayé par la mainmise des idéologues intégristes sur le GOP. Elle devra aussi subir les attaques de la bande des candidats «ultras» qui se disputent le vote de la «droite chrétienne». La frange intégriste du parti ne votera pas pour elle parce que la Bible dit que la place des femmes est à la maison ou parce qu'elle est jugée trop «tolérante» au profit de la liberté de l'avortement.

Bilan mitigé?

Elle devra aussi répondre à ceux qui l'accusent d'avoir eu un bilan mitigé dans sa longue carrière de haut fonctionnaire (elle a été secrétaire aux Transports et au Travail sous les présidents Reagan et Bush). Elle risque surtout de se faire poser des questions difficiles sur son rôle à la tête de la Croix-Rouge, qu'elle a gérée jusqu'au mois de janvier comme une grande société vouée au profit par le commerce du sang, au détriment de sa vocation de service public, et sur sa politique, jugée désastreuse par certains, de lutte contre l'épidémie du sida (contre laquelle la Croix-Rouge prône l'abstinence...). Elle ne pourra pas, comme elle l'a toujours fait et continue de le faire, tenir les médias à distance pour qu'ils ne bousculent pas son image de rigueur sophistiquée toujours impeccable. Une image qu'elle cultive, comme sa permanence, son maillage et ses apparitions parfaitement orchestrées, de manière obsessionnelle (elle dit elle-même être une perfectionniste). Et il va lui falloir rassembler les 20 à 45 millions de dollars que coûte une campagne présidentielle.

Pour surmonter tous ces obstacles, son atout maître est évidemment son sexe. Elle peut être pour le GOP la bonne fée qui, d'un coup de baguette magique, refermera le «fosé des sexes» dans lequel s'abîment régulièrement les espoirs électoraux républicains en ramenant les électrices dans le giron conservateur qu'elles ont déserté en masse pour Bill Clinton. «J'ai toujours défié les stéréotypes sexuels», aime-t-elle souligner, rappelant qu'elle fut une des premières femmes diplômées de la faculté de droit de Harvard. Mais il n'est pas certain qu'elle puisse s'imposer avec, pour seul message, «Place aux femmes!». Elle se revendique donc de l'héritage de Ronald Reagan, icône mythique d'un conservatisme optimiste, décontracté, pragmatique et moins intolérant que celui de la majorité républicaine qui domine le Congrès depuis la «révolution» de 1994.

Ses premières vidéos électorales parlent sagement de «réveiller ce qu'il y a de meilleur dans l'Amérique» et de «restaurer la politesse» dans la vie publique, de baisse des impôts et d'augmentation du budget de la défense, de guerre à la drogue et d'aide à l'enseignement public. «Je ne suis pas une politicienne, et franchement, c'est un avantage par les temps qui courent», dit-elle. Mais elle rappelle aussi qu'elle a «passé toute [sa] vie dans le service public» et qu'elle connaît donc à fond les corridors du pouvoir. «J'ai une certaine expérience des campagnes électorales», ajoute celle qui a joué un rôle décisif dans celles de Bob, son mari avec lequel elle a publié en 1988 une autobiographie à quatre mains au titre explicite, *Unlimited Partners*. Mais cette initiative aux mystères de Washington a traversé l'année de tous les scandales sans se faire éclabousser.

Elle peut même apparaître «un antidote parfait pour soigner un pays qui sort du procès du président le plus ambitieux, libidineux, indiscret et vulgaire de l'époque contemporaine», comme l'écrit le magazine *Time*, qui émet l'hypothèse selon laquelle les Américains, las d'un chef de l'Etat coureur de jupons, sont mûrs pour un chef de l'Etat en jupons. De toute manière, constate le *New York Times*, «sa candidature sera un succès quel que soit le candidat choisi l'an prochain par les républicains». Car Elizabeth Dole, sage et pieuse fille de fleuriste aisé de Salisbury (Caroline du Nord) ou chère d'un peu surannée et très peu féministe de la bourgeoisie du Sud, sera paradoxalement la première de cordée d'une longue série de femmes qui se lanceront certainement à sa suite à la conquête des sommets du pouvoir.

É D I T O R I A L

Camille Laurin
l'homme, le politicien

Un concert d'éloges a spontanément jailli à l'annonce du décès de Camille Laurin, y compris de la part de ses adversaires les plus acharnés. Cela témoigne à quel point cet homme plutôt humble et tranquille, mais combien sûr de lui et de ses convictions, a marqué l'histoire politique du Québec contemporain.

C'est spontanément que Camille Laurin s'engageait dans tout ce qu'il touchait. Mais contrairement à d'autres, cet homme s'engageait tout à la fois dans la réflexion et dans l'action qui, pour lui, allaient de pair. Cela en faisait un homme de vision. Médecin et psychiatre, il avait, au début des années 60, contribué à transformer radicalement la pratique de la psychiatrie. En 1968, il entre au Parti québécois que vient de former René Lévesque où, devenu politicien, il allait participer à influencer tout aussi radicalement la société québécoise par l'adoption de la Charte de la langue française.

L'affirmation du fait québécois était ce qui motivait l'action politique du Dr Laurin. Il voulait conduire la société québécoise à sa maturité et, espérait-il, à son autodétermination politique. Ses rêves ne se réalisèrent pas tous, mais plus que bien d'autres, il contribua à définir le Québec contemporain et à le changer. De toutes les réformes et de toutes les politiques mises en place par le gouvernement Lévesque, aucune autre n'eut un tel impact, non seulement sur la société québécoise mais aussi sur la société canadienne, que l'adoption de la loi 101. Au point qu'elle est aujourd'hui encore le symbole le plus puissant de l'affirmation du Québec.

La loi 101 fut un révélateur de notre identité. Le débat qui entoura son adoption constitua une véritable thérapie de choc. Le psychiatre Laurin voulait amener tous les groupes à se redéfinir et à assumer la place qui était la leur: les francophones comme majoritaires et les anglophones comme minoritaires.

La thérapie du Dr Laurin se révéla un exercice difficile, voire pénible. L'opposition fut vive et nombreux sont les membres de la communauté anglophone qui, incapables d'accepter cette loi, quittèrent le Québec. Si certains continuent de souhaiter des ajustements à la loi, personne ne la remet fondamentalement en cause.

On a pu voir en 1988 à quel point elle faisait consensus lorsque le gouvernement libéral de Robert Bourassa s'en fit le défenseur et eut recours à la clause nonobstant pour protéger l'essentiel des dispositions sur la langue d'affichage, après que la Cour suprême eut décrété l'inconstitutionnalité de quelques articles. La chose provoqua le Canada anglais et contribua certainement à l'échec de l'accord du lac Meech. Il y avait là un choix fondamental qui s'imposait de lui-même à une société francophone qui s'assume désormais avec l'assurance et la sérénité que souhaitait le «père de la loi 101».

Ils furent nombreux, les adversaires de la loi 101 qui accolèrent à Camille Laurin l'image d'un ultranationaliste. On y vit l'incarnation du diable ou pire. Nationaliste, il l'était, mais il ne manqua jamais d'ouverture, contrairement à bien des partisans de cette loi. Dans son esprit, s'affirmer ne voulait surtout pas dire dominer, comme il l'écrivait dans le Livre blanc qui précéda le dépôt de la loi 101. Parmi les principes qu'il y exposa, on retrouve le respect des minorités, de leurs langues et de leurs cultures. La polarisation du débat linguistique occulta malheureusement ces valeurs que devraient faire leurs ceux qui ont maintenant la responsabilité d'appliquer la Charte de la langue française. Il pourrait en résulter l'adhésion sereine de la communauté anglophone à cette loi. Ce serait une belle façon de protéger et d'enrichir l'héritage que laisse Camille Laurin aux Québécois.

bdescoteaux@ledevoir.ca

Le début des aveux

Il avait un certain accent de rupture, la tournée que vient d'effectuer le président Bill Clinton en Amérique centrale pour constater *de visu* l'état des lieux après l'ouragan Mitch. De rupture très relative, bien entendu. Il existe encore dans l'attitude des États-Unis face à l'Amérique centrale une réserve immense de paternalisme. Néanmoins, la visite présidentielle ne comportait pas, pour une fois, peut-être la première, ce mauvais éclat de souci feint. Vrai que les événements récents le rendaient impossible. Les 9000 personnes tuées par l'ouragan Mitch l'autonne dernier garantissaient que M. Clinton ferait un effort pour rester attentif.

Il n'est pas impossible que, symboliquement, cet ouragan ait tracé une ligne de fracture dans l'histoire des relations des États-Unis avec cet isthme.

me que les Américains n'ont jamais considéré que comme une destination-vacances, un réservoir de main-d'œuvre à très bon marché et, au pire des guerres civiles des années 80, comme le terrain de jeu de leur obscurantisme anticommuniste. Le président Bill Clinton a semblé cette semaine en prendre acte alors qu'au Honduras, il s'adressait à quelques centaines de militaires américains dépêchés pour travailler à la reconstruction du pays: dans cette Amérique centrale où, il y a quinze ans, les militaires étaient engagés dans des guerres pas si secrètes contre les multiples guérillas, ils sont aujourd'hui, a dit le président, des «travailleurs sociaux en tenue de bataille».

Du Salvador au Guatemala au Nicaragua, les populations mériteraient pourtant des excuses en bonne et due forme pour les crimes commis par la CIA, l'État et l'armée américains par généraux locaux interposés. A défaut, les propos du président comportaient en filigrane l'aveu des abus du passé.

Dans ce murmure d'aveu, il y a évidemment de l'inconstance. Si les guerres civiles se sont éteintes en Amérique centrale et que des démocraties y prennent fragilement racine, on peut difficilement en remercier les États-Unis, qui ont abondonné la région à sa misère depuis la fin de la guerre froide. Au Salvador, l'aide américaine n'est plus que de 34 millions de dollars américains par année; elle dépassait le demi-milliard dans les moments les plus violents de la guerre civile. Et on a du mal à croire à la volonté de M. Clinton d'ouvrir un nouveau chapitre dans les relations de l'Amérique centrale avec les États-Unis, compte tenu qu'un milliard en aide d'urgence pour l'isthme est toujours bloqué au Congrès pour cause de dispute partisane.

C'est dire à quel point le souci de développement social est encore bien peu de chose à côté de l'intérêt militaire. C'est une paresse politique d'autant plus facile à occulter dans le cas de l'Amérique centrale que Washington peut se réjouir que, dans la région, des gouvernements «démocratiques» de droite sont aujourd'hui partout au pouvoir.

Ainsi l'espoir côtoie-t-il le découragement. Pendant ce temps au Guatemala, la Commission de clarification historique de l'ONU, dans son rapport publié il y a deux semaines, faisait état des atrocités commises contre les Mayas par l'armée nationale avec le soutien étroit de la CIA et des militaires américains. Ce qui est inédit, c'est le fait que, pour la première fois, le gouvernement américain ait soutenu les recherches d'une telle commission en rendant accessibles des documents secrets. Dans cette décision, il y avait un précédent prometteur, la promesse de voir le «policier du monde» reconnaître enfin ses torts.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA
LE 10 JANVIER 1910
FAIS CE QUE DOIS

Directeur et rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX
Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD
Directeurs adjoints de l'information PIERRE CAYOUILLE,
PIERRE BEAULIEU, NORMAND THÉRIAULT
Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

L'ÉCOLE DE «REFORM»...



L E T T R E S

Bravo monsieur le Protecteur

Le Protecteur du citoyen du Québec, M. Jacoby, suscite l'admiration de ses concitoyens dans l'affaire des «orphelins de Duplessis». Il a le courage d'affronter l'État, l'Eglise et le Collège de médecins.

Le premier ministre Bouchard a prononcé des excuses et offert aux victimes des compensations dérisoires et injustes.

Nous attendons toujours une réaction de la part du Collège des médecins. Quant à l'Eglise, nous apprenons avec stupeur qu'elle refuse d'offrir des excuses. Le cardinal Turcotte et le président de l'Assemblée des évêques du Québec ne se reconnaissent aucune responsabilité dans ce scandale.

Cependant, il ne s'agit rien de moins que d'avoir approuvé et recommandé que des enfants normaux soient considérés comme des déficients mentaux dans le but d'obtenir des subventions.

De quelle Eglise s'agit-il, de celle du Jésus de l'Evangile ou de celle des juristes du Vatican? Messieurs les hauts dignitaires ecclésiastiques, sachez que dans une situation d'injustice il vaut mieux incliner vers la charité et la compassion que vers la prudence humaine. C'est probablement pour cela que Jésus de Nazareth s'est fait tuer.

Marie-Josée Dalbec

Paul Massicotte

Montréal, 10 mars 1999

Dieu reçoit des outrages

Depuis quelques semaines, Télévision Quatre Saisons diffuse une série d'émissions intitulées *Dieu reçoit*, financées par les gouvernements fédéral et provincial, par une compagnie de bière et par plusieurs autres commanditaires.

Nous protestons énergiquement et demandons

au diffuseur de retirer immédiatement des ondes cette série tissée d'un bout à l'autre de blasphèmes qui offensent autant Dieu que les téléspectateurs.

En effet, qu'y a-t-il de plus sacré chez l'être humain que sa religion? Que l'on soit catholique ou chrétien de diverses dénominations ou simplement quelqu'un chez qui la notion de respect d'autrui est encore vivante, on ne peut accepter de voir Dieu, sa religion, l'Evangile et le clergé foulés aux pieds et ridiculisés de si abjecte façon.

Il semble que la seule chose que le diffuseur respecte est son portefeuille: faisons-lui donc passer notre message par ce médium et boycottons TQS, Labatt et les autres commanditaires, ainsi que tous les spectacles, films et produits des artistes qui osent se prêter à cette parodie sacrilège.

La télé a dû retirer des ondes, il y a quelques mois, une annonce contenant une seule phrase jugée offensante pour l'islam par les musulmans. Nous, les catholiques, nous laisserons-nous faire? N'ayons pas peur de réagir: défendons notre foi et nos acquis.

Et n'oublions pas (même si ce n'est pas la chose la plus importante) que c'est notre argent qui finance cette série par les profits réalisés par Labatt et les autres commanditaires sur chacun de nos achats, et par les taxes et impôts que nous versons aux gouvernements et qu'ils redistribuent en subventions.

Le groupe vocal familial Les Messagères de Notre-Dame: Hélène, Mireille, Diane, Johane, Josée, Sylvie, Claudette, Rosaire
Thetford Mines, 1er mars 1999

Orphelins de l'histoire

Les excuses du gouvernement aux «orphelins de Duplessis» font de leurs malheurs un fait historique que personne ne pourra plus nier. Beaucoup trop

de gens ont refusé de croire leurs témoignages. À partir de maintenant, il est à souhaiter que les forces de l'obscurantisme, si actives au Québec, reculeront pour faire place à une meilleure compréhension des conséquences de toute forme d'abus.

Dorénavant, les malheurs des «orphelins de Duplessis» devront faire partie de nos livres d'histoire, que ça nous plaise ou pas. Pour ne pas oublier...

Michel Gaudette
Trois-Rivières, 5 mars 1999

Un homme de cœur

On a surnommé Camille Laurin «le père de la loi 101», évoquant chaque fois sa rigueur intellectuelle, sa détermination et son inébranlable volonté politique. D'autres l'appellent «docteur», évoquant sa compassion et son sens aigu de la fraternité. Des intimes parleront de sa vaste culture, de son humour et de son amour passionné pour la musique.

Ce réformateur, qui a façonné le Québec moderne sur le plan social, culturel et souvent même économique, fut un indéfectible inspirateur, un bâtisseur, à l'origine de nombreuses politiques et de plusieurs institutions de recherche scientifiques, musicales et de développement de nos industries culturelles. Souvent qualifié de «sage» et même de «conscience du Parti québécois», il fut tout cela et plus encore.

Si, aujourd'hui, on entend tous ces témoignages d'amitié, particulièrement de ceux qui l'ont fréquenté de près, c'est parce qu'il fut un homme de cœur, respectueux des personnes. Cet homme a beaucoup réalisé et a beaucoup été aimé parce qu'il a su tout au long de sa vie être attentif, croyant profondément en l'autre et en sa capacité créatrice.

Robert Filion
Ami et conseiller politique de 1976 à 1984
Québec, 12 mars 1999

REVUE DE PRESSE

L'Alberta entre le nirvana fiscal et l'erreur boréale

ANTOINE ROBITAILLE

Le ROC (Rest of Canada) regorgeait de sujets cette semaine. Faute de place, nous avons dû laisser tomber, par exemple, les nombreux textes favorables (non seulement dans l'Ouest répressif, mais dans le *Toronto Star*) au projet de durcissement de la Loi sur les jeunes contrevenants, piloté par la ministre fédérale de la Justice, Anne McLellan. Le *Ottawa Citizen* allait jusqu'à dire, hier, que cette dernière «a tout pour devenir première ministre».

Mais passons. Car c'était d'abord et avant tout une semaine budgétaire. Notamment au Québec, dont la réaction au budget, dans le ROC, se résume à deux mots: «Landry, l'ingrat». «Que ce soit difficile d'être ministre des Finances du Québec ces jours-ci, embarrassé par de bonnes nouvelles budgétaires, gracieusetés du gouvernement fédéral», écrivait le *Globe and Mail*, caustique. Puis, reprenant des formules du ministre Landry, il suggère à ce dernier de «réduire vraiment les impôts» en guise de «preuve de son amour pour sa patrie le Québec». «Ottawa sera là pour vous aider», écrit-il.

Le *National Post* insiste aussi sur le fait que «le premier budget équilibré en quatre décennies au Québec» aurait été impossible sans l'apport fédéral de 1,4 milliard. Par ailleurs, le *Post* reproche à Bernard Landry d'être tombé dans les mêmes «travers dépensiers» que Paul Martin: «Au lieu de faire un surplus, M. Landry s'est dépêché de dépenser 1,7 milliard en santé, en éducation et pour un ensemble de petites mesures afin de dilapider les surplus.» Comme Paul Martin, écrit le *Post*, «M. Landry se cherche des raisons pour éviter de réduire les impôts». Bref, Ottawa, Québec? Du pareil au même.

Dans cette perspective, l'idée «de la société dis-

tingte, c'est de la frime», affirme le *Post*.

Seul le *London Free Press* (LFP) réserve quelques bonnes notes au budget québécois. Dans un éditorial où il descend en flammes «le budget alternatif» ontarien proposé par une coalition de syndicats, d'églises et de groupes communautaires, le LFP affirme que les tenants du budget alternatif «proposent des hausses d'impôt déguisées» et des avances de subventions. Le LFP suggère à la coalition d'étudier le budget québécois qui, «reconnaissant les conséquences néfastes de son taux élevé d'imposition, les réduira durant le prochain mandat».

Il semble toutefois que le vrai modèle est ailleurs. Il fallait lire les éditoriaux et commentaires d'hier sur le budget albertain, déposé jeudi: le rêve de tout ministre des Finances. Don Martin, du *Calgary Herald*, se faisait littéralement dithyrambique: «Habituellement, mon travail est de critiquer les budgets. J'ai essayé, honnêtement. Toute la journée. Enfin, désolé, je n'y arrive pas.» Même enthousiasme du *Calgary Sun*, à la fin de son analyse du budget: «Il ne s'agit pas de bonnes nouvelles budgétaires, ce sont d'extraordinaires nouvelles budgétaires. En 1993 — au tout début de la révolution de Ralph Klein, ses coupes et ses sacrifices douloureux —, les conservateurs albertains avaient beaucoup de détracteurs. Où sont ces empêcheurs de danser en rond aujourd'hui? Amèrement et pleins de jalousie, ils prennent note.»

Même le *Globe and Mail* célébrait par un long éditorial les vertus budgétaires du trésorier albertain Stockwell Day (qui logerait vers la direction de la future Alternative unie), dont c'est le cinquième budget équilibré en autant d'années. Si bien que l'Alberta en est maintenant à annoncer non pas un déficit zéro, mais une dette zéro. «Jus-

qu'à aujourd'hui, 650 millions de dollars — sur un budget de 16,9 milliards — allaient au service de la dette. Ce montant a été libéré de façon permanente et sera consacré à de nouvelles dépenses ou à des réductions d'impôt à venir.»

Ce budget est une bonne nouvelle non seulement pour l'Alberta, insiste le *Globe*, mais pour l'ensemble du Canada: «M. Day a mis en place une dynamique qui conduira à des baisses d'impôt partout au pays.»

Rigueur budgétaire uniquement, s'interroge le *Globe*? Non, sens de l'innovation doublé de courage. Car le budget de Klein annonçait surtout «un ambitieux plan de trois ans au terme duquel le système d'imposition se trouvera complètement transformé». L'Alberta adoptera le principe d'une *flat tax*, ou taux d'imposition unique, de 11 %, peu importe le revenu. Elle ne suivra donc plus les barèmes féderaux. Un tel plan ne sera pas régressif, grâce à des «déductions ciblées», indique le *Globe*. Parce que «dans notre économie», les individus et les entreprises sont extrêmement mobiles et s'installent là où le fardeau est le moins élevé, «cette formule est un plus pour la compétitivité canadienne», conclut le *Globe*.

Tout n'est cependant pas parfait au royaume de Klein. Et sur ce beau tableau fiscal apparaît, aux yeux de plusieurs, une tache verte, environnementale. Le *Ottawa Citizen* faisait une sortie, jeudi, contre un projet de loi du gouvernement Klein qui reviendrait à libéraliser totalement l'accès de l'industrie aux forêts de la province. «Les Ontariens devraient s'opposer à cette mesure puisque c'est l'héritage naturel canadien qui est en danger», Licia Corbella, du *Calgary Sun*, affirme pour sa part que le système de protection des forêts albertaines ressemble maintenant «à des tiges de papier, comme le ministre de l'Environnement de l'Alberta, qui lui aussi est en papier».



Guy Taillefer

I D É E S

Chronique d'une erreur boréale

L'exploitation forestière échappe à presque tous les contrôles gouvernementaux



L'utilisation rationnelle de notre richesse forestière, c'est-à-dire comme une richesse qui participe au bien-être collectif, est un problème qui dépasse largement la simple dimension économique.

RÉMY GAGNON
Racine

Il faut avoir vu le film de Richard Desjardins pour saisir l'ampleur du désastre qui frappe notre belle forêt boréale. Mais au-delà de cette catastrophe, c'est le passé et l'avenir du Québec que l'on invite au bilan de conscience. Jamais l'individu ne nous aura paru aussi éloigné de la nature, ni autant ostracisé par l'État. C'est comme si l'homme était l'exilé d'un monde étranger à ses élans et à ses désirs, d'une nature qui se présente comme une force hostile à maîtriser. C'est comme si le citoyen désintéressé et ignorant se trouvait en marge du devoir inaccompli. Mais ne soyons pas dupe! L'erreur boréale mise en image par Desjardins, c'est l'erreur d'une société rattrapée par la nécessité historique de la «désharmonie», par la nécessité historique d'une modernité désincarnée. Nulle part cette «désharmonie» ne prend mieux son sens que dans les décisions prises, en notre nom, par le gouvernement du Québec en matière d'exploitation forestière.

C'est par l'article 109 de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique (1867) que la population, par l'entremise de la Couronne, devient propriétaire des terres dites publiques au Canada. Malgré cela, propriété et usufruit deviennent rapidement les deux termes séparés de notre conception foncière. Même si, en théorie, l'administration des forêts domaniales au Québec est d'abord réservée au défunt ministère des Terres et Forêts (aujourd'hui ministère des Ressources naturelles), rapidement le gouvernement cède ses droits d'exploitation à des entreprises privées, et ce, sans profiter, malgré la Loi sur la création de forêts domaniales de 1925, de l'occasion qui lui est fournie, de superviser l'exploitation forestière. C'est la première brèche dans une structure bientôt dépassée par la dure réalité de la coupe à blanc. On encourage, certes, depuis les années 1920, le reboisement par la distribution de plants et l'allocation de crédit au reboisement; toutefois, le gouvernement ne dispose d'aucun outil lui permettant d'évaluer les résultats de sa politique.

Accélérée par l'industrie papetière à partir des années 40, l'exploitation forestière échappe à presque tous les contrôles gouvernementaux. C'est le prélude à l'erreur boréale. L'industrie papetière consomme, par rapport aux autres industries forestières, une quantité colossale de matière ligneuse. On cède ainsi, pour satisfaire l'appétit gargantuesque des entreprises, des territoires de plusieurs milliers d'acres moyennant une prime d'affermage dérisoire. Les droits de coupe sont accordés pour une période d'un an (art. 4), renouvelable si le concessionnaire respecte l'entente lors de la remise d'un état assermenté des coupes. Cependant, le gouvernement s'empresse d'ajouter la clause suivante: le concessionnaire doit dans un temps déterminé commencer l'exploitation, construire une fabrique de pâte à papier et installer la force motrice nécessaire. Un bon coup, croit-on!

Par cette simple clause, le gouvernement du Québec vient de s'aliéner ses propres terres, nos

terres. Car, si cette clause témoigne du développement continu de l'industrie papetière depuis les années 50, elle marque également la perte de contrôle sur les coupes. Comment, en effet, soumettre une compagnie, qui s'est vue forcée à établir une usine pour profiter du privilège de coupe, à la règle du renouvellement annuel des permis. Aux investisseurs, on accorde automatiquement le renouvellement. Aussi, dans ce cas, vaut-il mieux parler de droit de coupe (à blanc) permanent et, suivant, de licence complète en matière d'exploitation forestière.

La Loi sur les forêts de 1986 (modifiée en 1998) poursuit sur cette lancée, même si déjà le gouvernement se trouve pieds et poings liés, incapable qu'il est de faire respecter la moindre politique environnementale. Cette fois, l'ostracisme du citoyen par l'État est bel et bien consommé. Sans consultation, et non content d'avoir spolié les terres publiques pour une durée indéterminée, le gouvernement transfère aux citoyens le fardeau de l'aménagement forestier. Deux dispositions de la Loi sur les forêts formalisent ce préjudice. L'article 73.1 de la loi actuelle, qui se lit comme suit: «Le ministre peut autoriser, à titre de paiement des droits, toute autre activité d'aménagement forestier visant à favoriser la protection ou la mise en valeur des ressources du milieu forestier», donne le ton. En fait, le gouvernement autorise ici les concessionnaires à utiliser le paiement de leurs droits de coupe pour fins de reboisement. La prime d'affermage nous échappe ainsi et retourne directement, parce que la ressource ligneuse replantée sera réutilisée à grands profits, dans les poches de l'industrie.

Le citoyen est dépossédé en vertu du principe qui veut qu'un marché avantageux justifie l'exploitation des ressources forestières, même si cette exploitation surpasse la capacité de régénération naturelle

Ensuite, la clause sur les crédits ajustés (art. 73.2) couronne le manque de fermeté et de vision du gouvernement par rapport à une ressource limitée. Après la perte de l'usufruit de ses terres, le citoyen se trouve à déboursier pour le réaménagement des territoires dévastés par des entrepreneurs forestiers inconséquents. Comment est-ce possible? Eh bien, dans un élan de bonté démesurée, le gouvernement décide d'accorder aux entreprises des crédits correspondant à la valeur des traitements ou des autres activités d'aménagement forestier entreprises par le concessionnaire. Autrement dit, nos taxes servent à financer les activités de reboisement de grandes entreprises forestières déjà dispensées de payer les droits de coupe. Grand perdant de cette opération de pillage institutionnalisée.

Mais l'utilisation rationnelle de notre richesse forestière, c'est-à-dire comme une richesse qui participe au bien-être collectif, est un problème qui dépasse largement la simple dimension économique. C'est une question d'identité collective, de survie culturelle, qu'il faut impérativement reconnaître. Car, outre la nature elle-même, c'est le pouvoir civilisateur de la nature qui est en jeu. Comme le rôle civilisateur de la mer romaine, célébré par Paul Valéry dans ses *Inspirations méditerranéennes*, notre forêt, notre milieu, est la source de nos transformations psychologiques, de nos apprentissages techniques, bref, de notre civilisation. Plus largement, «cela revient à dire, écrit Charles Taylor, que la nature est un attribut de l'identité moderne», de notre identité.

notre richesse forestière, c'est-à-dire comme une richesse qui participe au bien-être collectif, est un problème qui dépasse largement la simple dimension économique. C'est une question d'identité collective, de survie culturelle, qu'il faut impérativement reconnaître. Car, outre la nature elle-même, c'est le pouvoir civilisateur de la nature qui est en jeu. Comme le rôle civilisateur de la mer romaine, célébré par Paul Valéry dans ses *Inspirations méditerranéennes*, notre forêt, notre milieu, est la source de nos transformations psychologiques, de nos apprentissages techniques, bref, de notre civilisation. Plus largement, «cela revient à dire, écrit Charles Taylor, que la nature est un attribut de l'identité moderne», de notre identité.

L'héritage de Stanley Kubrick

CHARLES-STÉPHANE ROY

Commis de dépanneur

Je rentre du travail dimanche dernier, vers minuit et demi, et on m'apprend que Stanley Kubrick est décédé. Pafl! J'encaisse le coup. Encore sous le choc, je tente de visionner mon enregistrement du premier Gala des Jutra. Rien à faire, je suis toujours K.O.

La disparition de Kubrick, c'est le début de la fin du cinéma occidental dit moderne. Intransigent, il demeurerait l'un des derniers véritables «artistes» (des ses débuts, il participait à presque toutes les étapes de la fabrication de ses films) d'une machine devenue une chaîne de montage, où la multiplicité des intervenants vient édulcorer le propos et la vision du cinéaste. Responsable, il mettait de l'avant des projets ambitieux en forçant la main de ses producteurs pour qu'il puisse atteindre le film parfait, la scène parfaite, le plan parfait. Visionnaire, enfin, il poussait l'audace jusqu'à faire de ses œuvres de véritables expériences pour le spectateur qui, rebuté initialement par la brutalité de l'exécution, découvrait par la suite une fantastique poésie de la précision, de remarquables tableaux de la décadence humaine ainsi qu'une unique et essentielle leçon d'art visuel, à la fois hors norme et terriblement classique.

En décomposant le prisme de nos cupidités pour ensuite le moudre à ses innovations plastiques (son, mouvements spatio-temporels), Kubrick demeurait également l'un des seuls Américains d'origine, avec Welles, à marier avec tant de talent le convenu et l'inné, le commercial et l'avant-garde. Du côté des survivants de cette génération des géants des années 50, seul Resnais demeure celui qui s'acharne à n'épouser aucun compromis à une époque où les films sont davantage «produits» que «réalisés». Ses paris les plus insensés — comme ceux de filmer entièrement sous lumière naturelle, marier science-fiction et métaphysique et, plus récemment, de prêter à Tom Cruise des fantasmagoriques débridés — n'ont fait que soutenir sa position privilégiée avec Warner, situation presque utopique dans une industrie étouffée par ses propres tentacules (l'uniformisation des produits afin de conserver la mainmise sur le marché mondial, les produits dérivés et la vidéo).

Beaucoup de requins, donc, mais peu de dauphins. Éliminons les aînés essouffés (Godard, Russell, Antonioni et Bergman), les Golden-Boys confortables (Scorsese, Coppola, Wenders, Allen et Bertolucci), les esthètes complaisants (Lynch, Von Trier, Carax ou Wong Kar-Wai) ou les «vieux» jeunes loups (Egyon, Kusturica et Won Kar-Wai...) et presque tous les autres. Ne restent finalement que de rarissimes exceptions, tels les efforts de Kiarostami et d'Angelopoulos, où persistent encore des stratégies artistiques profondément personnelles afin de transmettre une émotion réflexive par l'entremise d'une symbiose (ou véritable ciné-plastique, au sens où l'employait Elie Faure) entre de rigoureuses recherches formelles et narratives. Où l'expérience vécue ne rime pas avec plaisir bon marché. Où l'on ne triche pas.

Il me semble que le cinéma québécois, peut-être moins par ce qui y a déjà été accompli que par son phénomène potentiel (culture triviale, tradition cinématographique artisanale — au sens noble du terme — et maintenant technologique), contient en lui les germes d'une expression filmique unique et nouvelle, et qui, profitant de l'essor de la dernière décennie, pourrait contribuer à ressourcer et même à réorienter radicalement le panorama cinématographique mondial à l'aube de l'an 2000. Même si les coffres sont décimés par les institutions gouvernementales, plusieurs autres outils (telles les coproductions) servent efficacement à mettre en chantier les jeunes talents d'ici. Cependant, alors que mon discours sur l'exception et la qualité semble avoir dévié sur celui de l'exclusivité provinciale et du «produire-à-la-chaîne», je conclus en invitant les décideurs québécois en présence, à l'heure de l'éclosion imminente d'une véritable — et, qui sait, peut-être bientôt rentable — industrie cinématographique, d'imposer dès maintenant, envers et parfois contre tous, de véritables créateurs, intransigeants, responsables et visionnaires. Parce que pour chaque Héroux, Simoneau, Saïa ou Vallée, il y a eu Jutra, Arcand, Laumon, Carle et maintenant Girard. Pour la suite du monde, le meilleur resterait à venir.

Le sort de nos livres en France

Méditation sur le sens de l'humour et le devoir d'indignation

JEAN PIERRE GIRARD

Écrivain
Membre de la délégation du Québec au Salon du livre de Paris

Plantureuse coïncidence, à la veille du départ pour le Salon de Paris, je reçois la fort instructive missive suivante de la part de Claire Caland, de l'Université de Limoges. Petite histoire d'horreur, que je rends publique, parce que les problèmes qu'elle soulève concernent tous les écrivains québécois en regard du traitement réservé à leurs ouvrages dans ce curieux pas de deux auquel se livrent ceux qui ont pour tâche de permettre la diffusion des œuvres en Europe, des camelots aux ministres. La Librairie du Québec à Paris, entre autres, courroie unique pour la plupart d'entre nous, se targue d'assurer le tiers de la distribution en France, mais on voit plus loin dans quelles conditions. Et pas trop d'excuses, je vous en prie, de circonstances atténuantes, nous sommes débordés, toute cette vaisselle: ce n'est pas la première fois que ça arrive, et si les moyens politiques manquent, qu'on prenne le risque de le dire. Les auteurs devraient-ils publier là-bas pour y être distribués convenablement? Ont-ils à taper du pied sur le

bord de l'ascenseur en attendant que l'édition québécoise développe ses crâneaux? Ou est le problème?

J'ai du mal à conserver mon esprit chevaleresque quand j'apprends qu'un livre vendu ici à peu près vingt dollars en coûte plus de quarante une fois sur le pupitre d'un étudiant de Limoges (et en fait: un étudiant sur deux, après cinq mois d'attente). Il ne s'agit même plus, ici, de ne pas avoir un ou deux exemplaires du livre en librairie, ce qui soulève déjà nos vives réserves, mais bien de ne pas pouvoir en fournir à un prix décent dans un délai décent. En peu de mots, à ce prix-là, pour une commande de cent livres, il serait revenu moins cher d'aller les porter moi-même.

Tu verras bien qu'un beau matin fatigué j'irai m'asseoir sur le trottoir d'à côté

Tu verras bien qu'il n'y aura pas que moi Assis par terre comme ça

— Alain Souchon

Lettre de Claire Caland
Chargée de cours
en littérature comparée
Université de Limoges

M. Girard, comme vous le savez j'ai inclus votre dernier recueil de nouvelles, *Hair?*, à mon programme de

Deug I. J'aimerais vous écrire aujourd'hui pour vous tenir au courant de la réception de votre œuvre par mes étudiants. Je ne peux malheureusement le faire puisque se procurer votre œuvre tient de l'exploit.

En effet, en fin d'année 1998, j'ai passé commande à ma librairie habituelle afin que les étudiants concernés, à savoir une centaine, puissent lire votre œuvre avant Noël. J'ai été alors informée des délais: environ un mois, un mois et demi avant d'obtenir l'ouvrage. À mon étonnement, il m'a été répondu que les commandes transitaient par la Librairie du Québec à Paris. Suite sans doute à des malentendus, une vingtaine d'ouvrages, pas davantage, sont arrivés dans les délais escomptés. Nous étions loin du compte. De plus, une nouvelle surprise m'attendait à la réception: *Hair?* coûte en France la coquette somme de 130 francs. Par décence, je ne me permets pas de vous rappeler le prix du même ouvrage au Québec. Je me pose alors la question suivante: à qui va la différence de prix, car on ne me fera pas croire que la somme est engloutie par les frais de transport. Si je dois qualifier cette première aventure, le mot «escroquerie» serait sans doute trop fort, je me contenterai donc de relever l'indécence du prix.

À ce point l'aventure de *Hair?* se complique, devenant presque une «affaire» à la mode française. Une nouvelle commande a été effectuée mi-novembre, par le même procédé. Fin janvier, pas de nouvelles donc pas de livres. Il devenait pourtant urgent d'avancer dans le programme de l'année. Mais comment faire avec une œuvre manquante sur cinq? Il était possible d'enlever simplement votre œuvre du programme. Je n'ai pu m'y résoudre, voulant faire découvrir votre œuvre à la faculté, et me sentant en contrat moral vis-à-vis de vous et vis-à-vis de mes étudiants. J'ajoute à cela une certaine dose de rage. *Hair?* resterait au programme coûte que coûte. Et il m'en a coûté. En désespoir de cause, il m'a fallu pallier le manque par la lecture d'extraits.

En février, *Hair?* a inauguré une nouvelle rubrique de mon cours puisque l'œuvre est devenue «l'Arlésienne» du corpus. Chaque semaine nous attendions, mes étudiants et moi-même, l'arrivée des livres. Lorsque nous avions presque baissé les bras, une autre vingtaine d'exemplaires sont enfin arrivés. Je vous laisse faire le calcul du délai entre mi-novembre et la dernière semaine de février. Un mois et demi? Le délai est inadmissible.

Plus de 50 étudiants n'ont toujours pas pu lire votre œuvre. Je ne peux que le regretter. Certes, j'aurais pu avoir recours à l'illégalité en faisant photocopier vos nouvelles et les leur distribuer. Vous le savez, il est interdit en France de faire photocopier des ouvrages encore disponibles. J'aurais pu prendre ce risque. Mais par respect pour l'écrivain que vous êtes, pour le métier que vous exercez, je n'ai pas choisi cette facilité. Cependant, force est de constater que certains ne font pas leur métier correctement dans le microcosme de l'édition et de la diffusion. Qui est à blâmer dans l'histoire qui me concerne, qui vous touche, qui se heurte à l'incompréhension des étudiants? Doit-on faire le deuil des bonnes volontés?

Voilà les questions que je pourrais vous poser à l'occasion. Et en les écrivant, je me dis qu'il est fort regrettable d'avoir à le faire. Vous êtes écrivain et ne devriez pas être confronté à ces problèmes.

Toutefois, *Hair?* demeure à mon programme de Deug I, soyez-en assuré. Il en est même d'autant plus parlé en cours qu'il est absent dans sa forme textuelle.

Je ne désespère pas de trouver une solution à ce projet qui est devenu une aventure puis une affaire et souhaite voir le dénouement proche.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapiere (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (vie urbaine), Yves d'Avignon (pupitre); Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Judith Lachapelle, Louise Leduc, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice), Serge Truffaut (questions urbaines), Odile Tremblay (horizons); Michel Garneau (caricatures); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Dulos et Christelle Dumazet (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Robert Dufresne, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commissaires); Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gyslain Côté, Marlène Côté, Louane (commissaires); La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachelle Leclerc-Venne (publicitaires); Manon Blanchette-Turcotte, Geneviève Landry, Sylvie Laporte, Micheline Turgeon; Martine Bérubé (secrétaire); LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Philippe Borne, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Christian Goulet, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Yanick Martel, Olivier Zaida; SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (responsable), Hélène Gervais, Evelyn Labonté (responsable de la promotion des abonnements), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne; L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleurs), Ghislaine Laffleur, Danielle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

BOMBARDIER

SUITE DE LA PAGE 1

L'OMC s'en prend également à Comptel Canada. Mais ce programme n'a servi qu'au financement de deux Regional Jets, une broutille dans ce différend qui porte sur plusieurs milliards. Comptel Canada permet de mettre en place des financements à l'exportation jugés trop risqués par la Société d'expansion des exportations (SEE), l'agence gouvernementale vouée au financement des exportations. L'approbation du cabinet est nécessaire pour que la SEE puisse recourir à Comptel Canada.

Hier, au cours d'une conférence de presse tenue à Ottawa et retransmise au téléphone, le ministre du Commerce international, Sergio Marchi, et le ministre de l'Industrie, John Manley, ont souligné l'«importante victoire» du Canada contre le Brésil. «Nous nous réjouissons des résultats qui sont très importants pour Montréal», a dit M. Manley.

Le ministre a indiqué qu'il n'était pas d'accord avec l'interprétation de l'OMC qui veut que Partenariat technologique Canada soit un programme lié à l'exportation. Mais il a souligné que le programme, qui apporte son appui à des activités de recherche-développement, n'aurait besoin que de légères modifications pour être conforme aux règles de l'OMC. «Personne ne conteste que le gouvernement peut soutenir la recherche-développement», a-t-il dit.

Quant à Comptel Canada, il a été très peu utilisé dans le marché des jets régionaux et son retrait n'aura donc aucune conséquence sur l'industrie.

M. Manley a souligné que le PTC demeurait intact dans toute activité autre que la production d'avions régionaux. En outre, le ministre s'est réjoui du fait que l'OMC ait confirmé la pleine légalité des financements octroyés par la SEE.

La victoire du Canada est d'autant plus éclatante que le Brésil doit éliminer son programme de subventions illégales dans les plus brefs délais, le Brésil ne satisfaisant pas aux conditions de l'OMC, qui peuvent donner au pays en développement jusqu'en 2003 pour mettre un terme à leurs programmes jugés fautifs.

L'enjeu est énorme. En quelques années, Embraer, partie à peu près de rien dans le marché des jets régionaux, a accaparé 45 % du marché mondial des jets régionaux de 50 places. Selon Ottawa, le Brésil accorde une subvention de 2,5 millions \$ US pour chacun des jets qu'Embraer vend 12 millions \$ US. Depuis 1996, Embraer aurait reçu trois milliards de dollars américains en subventions de son gouvernement pour son avion régional de 50 places.

De son côté, Bombardier, qui occupe encore 55 % de ce marché, a reçu 532 commandes fermes à ce jour pour son Regional Jet de 50 places, ce qui représente une valeur de 7,5 milliards \$ US. Bombardier a déjà livré 290 appareils dans cette version, vendus 14 millions \$ US. Quelque 10 000 personnes sont à l'emploi de Bombardier Aéronautique ou de ses fournisseurs au Canada.

«Cette décision constitue une bonne nouvelle pour toute l'industrie aéronautique canadienne puisqu'un grand nombre de ses sociétés manufacturières sont associées à titre de fournisseurs du Regional Jet de Canadair [...], a livré, hier, Bombardier dans un communiqué.

Évidemment, les deux pays peuvent en appeler de ces décisions de l'OMC dans les 30 jours. L'appel doit être étudié dans les 60 jours ou 90 jours et deux mois peuvent encore s'écouler avant l'application des décisions, si elles sont maintenues en appel. M. Manley a indiqué que le gouvernement n'avait pris aucune décision sur l'opportunité d'en appeler.

Le différend entre le Canada et le Brésil remonte au mois de juin 1996, alors que le gouvernement canadien a informé le Brésil de ses préoccupations concernant le programme ProEx dans l'aéronautique. Ottawa a tenté de régler le différend par la voie de consultations à l'OMC et par des négociations bilatérales. Comme ces efforts n'ont pas abouti, le Canada a demandé en juillet la mise sur pied d'un groupe spécial de règlement des différends à l'OMC. Le Brésil a fait de même. En février dernier, les deux groupes spéciaux ont rendu publics leurs rapports provisoires puis, hier, leurs rapports définitifs.

Le Canada est au sixième rang dans l'industrie aérospatiale mondiale. L'industrie canadienne compte plus de 400 entreprises qui donnent du travail à 60 000 personnes et ses ventes ont dépassé les 15 milliards en 1998.

Yehudi Menuhin, la dernière entrevue

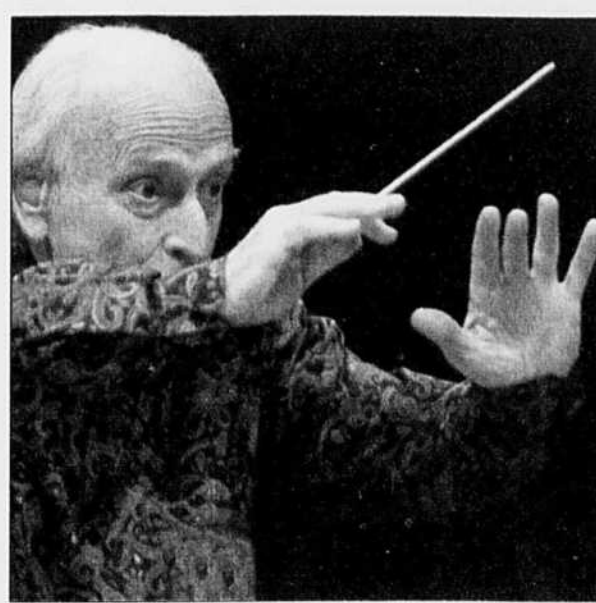
De passage à Paris, il y a quelques semaines, le violoniste et chef Yehudi Menuhin accordait une entrevue à *Libération* en français, portant quasi exclusivement sur ses engagements humanitaires. Il s'apprêtait à donner une série de concerts Mozart, salle Pleyel à Paris, pour lesquels il avait fait appel à des solistes comme Renaud Capuçon, Gilles Apap et Vadim Repin, qu'il avait suivis. D'emblée, il rappelait sa passion de Mozart et annonçait qu'il redonnerait ce programme de *Symphonies* et le *Requiem* de Mozart au Cap pour le réveillon de l'an 2000.

ÉRIC DAHAN
LIBÉRATION

«Quand ma femme m'a demandé, il y a quelques mois, ce que je comptais faire à cette date, je lui ai répondu: je ne suis sûr que d'une chose, jamais je ne pourrais participer à une grande célébration avec feux d'artifice. Il n'y a pas de place pour la jubilation dans le monde d'aujourd'hui. À partir du moment où l'homme laisse parler son instinct de possession et se bat pour détenir des territoires, c'est le début de souffrances incommensurables, qui durent depuis plus de 2000 ans. Les plus hautes idéologies, les religions les plus nobles, les empires, le nationalisme, l'éducation, tous ont été coupables de génocides et d'atrocités. Jouer le *Requiem* de Mozart, c'est confesser nos délits. À Johannesburg, j'ai trouvé un chœur noir excellent, tributaire de deux cultures, l'un des points remarquables de la population noire sud-africaine. Peut-être qu'à l'entracte on donnera de la musique africaine, légère et locale. Après l'entracte, on jouera des extraits du *Messie* de Haendel en guise de message d'espoir. Ce concert sera précédé d'une conférence à laquelle seront invités les représentants contemporains des institutions coupables, Églises catholique, protestante, juive et musulmane, Patten, le génial dernier gouverneur de Hong-Kong, Shimon Peres, qui a raison de penser que l'idée de «frontières nationales» n'appartient plus à notre époque...»

«Non, ce n'est pas la vengeance qui va nous sauver»

Libération. A ce sujet, quels sont les buts poursuivis par votre ACE, l'Assemblée des cultures d'Europe? Yehudi Menuhin. Défendre des notions comme celles de «foyer» ou «dialecte». Nous nous sommes déjà réunis trois fois, en novembre 1997 à Bruxelles, en novembre 1998 à Lisbonne... Là, une quarantaine de représentants de minorités ont été écoutés officiellement et ont pu laisser libre cours à l'expression de leurs espoirs, de leurs opinions et de leurs plaintes. Occasion pour tous ces gens de maintenir un contact entre eux. À l'avenir, des porte-parole, ils ou elles, seront choisis, sur des critères bien précis, loyauté, capacité à parler à l'ennemi, refus assumé du terrorisme, abandon de toute idée d'avoir un jour un Etat souverain et capacité à se contenter d'une autonomie culturelle protégée par l'Union européenne. Ces porte-parole ne



Yehudi Menuhin, le chef d'orchestre: «Jouer le Requiem de Mozart, c'est confesser nos délits.»

seront pas permanents mais des ambassadeurs temporaires qui retourneront ensuite à leur travail. L'important, c'est que l'Union européenne nomme ses responsables et devienne la gardienne des cultures européennes. Pour moi, c'est une extension indispensable de la démocratie. La représentation des minorités éviterait les guerres civiles, on aurait pu s'épargner le drame yougoslave si les différentes ethnies avaient pu s'exprimer devant une Europe engagée.

Libération. Votre autre grand projet, le Programme MUSE, passe-t-il avant ou après l'ACE dans vos priorités?

Yehudi Menuhin. La preuve est faite qu'on peut transformer l'atmosphère violente d'une école, la pacifier à l'aide de la musique. Écouter, prononcer, parler, chanter, sont des exercices de réciprocité. Je pense au chant mais également au mime et aux arts martiaux. Ce projet est évidemment la base de l'engagement. On parle de tolérance, mais ce n'est pas avec des mots d'ordre qu'on va l'imposer. Il ne faut déjà pas dire tolérance, qui suppose que l'on doit surmonter une intolérance naturelle, mais plutôt parler du désir de rencontrer l'autre, de se laisser irriguer par sa richesse.

Des mots comme «liberté», «antiracisme», servent aujourd'hui à rassembler les foules et à accumuler de l'argent. Mais il ne sert à rien de retarder l'essentiel. L'éducation des enfants n'est pas la seule responsabilité des pédagogues mais également celle des gouvernants et des commerçants. Comptabiliser les actes de profanation des cimetières, ça ne fait rien avancer. En punissant, on croit faire la justice mais on crée une opposition réelle. Tout ce que l'on veut, c'est que le crime ne soit pas répété. On peut

l'éviter. Il y a toutefois des réserves; ces gens qui brûlent des Tziganes doivent subir aussitôt une peine physique, comme antidote, ce qui n'a rien à voir avec l'idée de punition ou de vengeance. Dans les prisons, le travail manuel, le théâtre, le sport sont indispensables. Non, ce n'est pas la vengeance qui va nous sauver, elle ne fait qu'attiser le feu.

Libération. Vous n'avez pas le sentiment d'être un utopiste?

Yehudi Menuhin. On connaît les faiblesses de la démocratie: c'est la majorité qui a permis d'élire Eltsine ou Milosevic. Une assemblée de culture comme contrepois au parlement politique serait une bonne chose. Ni la majorité, ni les minorités, ni les présidents, ni les porte-parole, ni les tyrans n'ont jamais absolument raison, il faut un peu de tout, même un élément héréditaire monarchique.

Libération. Vous êtes sérieux?

Yehudi Menuhin. Il faudrait récompenser les familles qui se seraient distinguées pendant plus de trois générations par leur humanité ou leur dévouement à la collectivité. Pour que cesse le culte de l'individu. Rappeler qu'il n'est rien sans la famille et le village. Une assemblée idéale recruterait ses membres en les votant, en les nommant ou en les sélectionnant sur des critères héréditaires: une famille qui n'a produit aucun criminel durant trois générations est un exemple. On sait aujourd'hui qu'il n'y a pas à choisir entre capitalisme et socialisme, que la terre et les océans n'appartiennent à personne. Je possède des violons mais je ne considère pas qu'ils m'appartiennent. Notre propre corps ne nous appartient pas, on doit le garder en bonne santé afin que, lorsqu'on l'ensevelira, il n'empoisonne pas la terre.

Libération. Votre rapport au monde juif semble pour le moins complexe mais crucial...

Yehudi Menuhin. On peut parler d'héritage d'inquiétudes, personnelles, historiques, morales ou métaphysiques. J'admire beaucoup René Guttman, un rabbin hongrois qui a été élevé avec la musique de Bartók. Il m'a expliqué un jour que Dieu a donné Israël aux juifs pour qu'ils s'y installent à condition qu'ils obéissent à ses commandements et traitent leurs voisins avec respect.

Libération. Mais vous savez bien que c'est le monde arabe qui a persuadé les Palestiniens de refuser la partition...

Yehudi Menuhin. Je reconnais que les Palestiniens veulent un Etat. C'est dommage. Il y a toujours une période d'euphorie après la proclamation d'indépendance d'un Etat, puis vient le temps des difficultés et des responsabilités. Un Etat palestinien indépendant serait la garantie d'une guerre à venir. Les grandes compagnies globales sont les seules à se poser toutes ces questions aujourd'hui, car elles savent qu'on ne pourra exploiter continuellement les populations, que chaque homme de chaque village doit avoir de quoi manger, disposer d'hôpitaux et d'écoles pour ses enfants. On croit pouvoir tout acheter. Notre civilisation est d'une dureté inouïe. Un sourire d'enfant, une atmosphère de joie à l'école, ça ne se fabrique pas avec de l'argent, ça, mais avec le désir de comprendre, le désir de voir un enfant heureux, équilibré et en pleine santé.

MENUHIN

SUITE DE LA PAGE 1

Généreux de son temps, Yehudi Menuhin fonde en 1963, dans le Surrey, en Angleterre, une école pour jeunes virtuoses. Juste avant Noël, ce vieux monsieur au regard espiègle faisait la promotion de l'enseignement de la musique dans les écoles de Grande-Bretagne, sa patrie d'adoption: «La musique est à double sens. Vous vous faites entendre et vous écoutez les autres.»

Menuhin était engagé dans les affaires du monde. Pendant la Seconde Guerre mondiale, il donne plus de 500 concerts pour les Alliés et la Croix-Rouge avant d'interpréter *La Marseillaise* au jour de la réouverture de l'Opéra de Paris en 1944. Avant de jouer en 1945 à Moscou et de se faire l'artisan d'un difficile rapprochement américano-russe.

En 1947, à peine deux ans après la fin de la guerre, il est le premier étranger à jouer à Berlin, déclenchant de virulentes critiques en Amérique et en Israël. Pour lui, ce premier contact culturel après la barbarie était un geste de to-

lérance, d'hommage à «la fraternité des hommes».

Israël lui pardonnera après une tournée en 1950 et il deviendra vite l'un de ses «fils préférés». Mais la relation reste difficile: le musicien citoyen du monde et juif attaché à la diaspora, critique la politique israélienne face aux Palestiniens, met son point d'honneur à donner des concerts de charité dans le monde arabe après la guerre des Six-Jours...

Yehudi Menuhin vivait à Londres avec sa seconde épouse, la danseuse Diana Gould, dont il avait deux fils, plus un autre et une fille d'un premier mariage. Citoyen britannique en 1985, il fut anobli en 1993.

Sir Yehudi était aussi un mystique influencé par l'hindouisme. «Tôt ou tard, chaque naissance devient une mort», écrivait-il dans son autobiographie en 1997. Pour ce passage, écrivait-il, «ma préférence va à ce qui me ramènera le plus vite aux sources de la vie, avec la musique et la danse... Un retour à la terre, au pied d'un arbre, au bord d'une rivière, c'est ce que je choisis».

SAINT-PATRICK

SUITE DE LA PAGE 1

plaisir de rappeler les exploits et les contributions que l'on doit aux membres de leur communauté. «Et on dirait que tout le monde, quelque part, veut être Irlandais!» note Michael Kenneally, professeur d'histoire au collège Marianapolis et à l'université Concordia, ancien président de la Société Saint-Patrick. Contrairement aux Anglais, ils n'ont pas de passé colonial et pas vraiment d'ennemis. La culture irlandaise, qu'il s'agisse de la poésie, de la littérature ou de la musique, est très riche. Et, comme les Irlandais s'expriment en anglais, c'est une culture qui est accessible à beaucoup de monde. Partout dans le monde, que l'on soit au Japon, en Égypte ou en Suède, on trouve des «pubs» irlandais.

Le défilé le plus ancien

À Montréal, le défilé annuel, qui a lieu le dimanche précédant la Saint-Patrick, est une des sources de fierté dans la communauté. On en célébrera cette année le 175^e anniversaire. «C'est un des plus anciens défilés de la Saint-Patrick, et celui qui s'est tenu le plus grand nombre d'années consécutives», dit Stephen Dowd, président du comité du défilé à la United Irish Societies. On a d'ailleurs fait, à ce sujet, une demande d'homologation dans le *Livre des records* de Guinness. Des défilés se sont tenus à New York, à Philadelphie et à Savannah, en Géorgie, avant ceux de Montréal, mais ils ont tous dû s'interrompre pendant la guerre de Sécession...

Pour le 175^e anniversaire, on nous promet un défilé revampé et plus spectaculaire que jamais. Il faut dire que la conception des chars allégoriques, jusqu'ici, était entièrement laissée aux entreprises et aux organismes (paroisses, corps de majorettes, associations diverses) qui désiraient participer. Cette année, la United Irish Societies a investi pour faire concevoir des chars allégoriques par une firme spécialisée, a subventionné les chars de certaines paroisses et trouvé des commanditaires pour certains autres. «La qualité est dix fois meilleure que ce que l'on a pu voir lors des années précédentes», promet Stephen Dowd. Il y a des chars qui pourraient être dignes d'un défilé comme celui du Rose Bowl, aux États-Unis...

40 % des Québécois sont irlandais

Le parcours du défilé a aussi été allongé, vers l'est de la ville: au lieu de s'arrêter au square Phillips, comme auparavant, il se terminera devant la Place des Arts, angle Sainte-Catherine et Saint-Urbain, c'est-à-dire davantage en secteur francophone... Car, même si tout le monde insiste sur le fait que la Saint-Patrick est la fête préférée de tous les Montréalais, il reste que les activités organisées par les diverses associations irlandaises attirent davantage d'anglophones que de francophones. Et, même si on insiste sur le

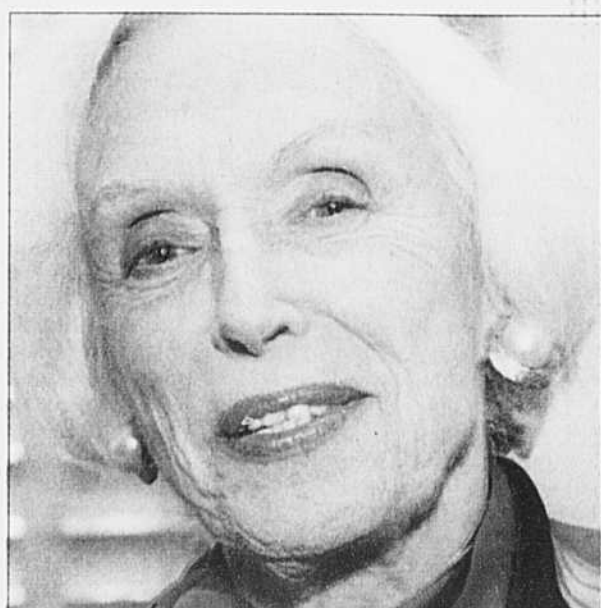
fait que le défilé n'a pas de connotation politique, les débats ne sont jamais bien loin.

Cette année, Bill Spears, un activiste qui avait l'habitude, depuis trois ans, d'inclure dans le défilé un immense drapeau canadien, s'est d'abord vu refuser l'accès au défilé pour ne pas avoir fait sa demande à temps et aussi pour des «raisons de sécurité». «Le drapeau est vraiment trop large pour certains endroits, et cela posait problème», dit encore aujourd'hui Stephen Dowd. Le refus a soulevé une certaine controverse, et on a fini par admettre le drapeau dans le défilé, à condition de le replier pour passer dans certains tronçons de rue plus étroits... «Bien des Montréalais en sont venus à considérer le défilé de la Saint-Patrick un peu comme une contrepartie à celui de la Saint-Jean-Baptiste», explique Michael Kenneally. Quant aux diverses sociétés et associations irlandaises (il y en a plus de 25 à Montréal), elles ont, pour toutes sortes de raisons, attiré traditionnellement davantage d'anglophones. «Mais, avec la relève, les choses changent», dit Donna Adams, trésorière de la Société Saint-Patrick, qui a elle-même grandi en Mauricie.

D'autre part, tous ceux qui s'impliquent dans une des associations irlandaises finissent tôt ou tard par vous citer la même statistique: 40 % des Québécois ont, à un degré ou l'autre, du sang irlandais dans les veines. «Beaucoup d'Irlandais se sont complètement fondus à la culture francophone», dit le publicitaire Pierre Audet, qui est l'un des directeurs de la Société Saint-Patrick. Pierre Audet est d'ascendance irlandaise par sa grand-mère paternelle, dont il est en train d'écrire la biographie: fondatrice d'une école de diction réputée, d'abord connue sous le nom de «Mme Jean-Louis Audet», elle s'appela, de son nom de jeune fille, Yvonne Dockett et descendait d'immigrants venus, comme tant d'autres, pour échapper à la misère et à la famine des années 1840.

On estime en fait que, de 1816 à 1860, plus de 60 % du million d'immigrants arrivés à Montréal et à Québec étaient Irlandais. Beaucoup d'entre eux se sont intégrés aux francophones, avec qui ils partageaient la religion. Puis en 1847, lorsque des milliers d'Irlandais sont morts du choléra à Grosse-Île, en face de Montmagny, et à Pointe-Saint-Charles, dans le sud-ouest de Montréal, plusieurs orphelins ont été recueillis dans des familles canadiennes-françaises, à l'incitation même de l'Église catholique. Beaucoup ont été autorisés à garder leurs noms irlandais.

Ils se sont ajoutés aux descendants de soldats irlandais qui, servant dans l'armée française, avaient changé leurs noms pour dissimuler aux forces anglaises leur véritable identité. C'est ainsi que bien des Dion sont, en fait, des descendants d'Irlandais (Dillon), de même que des Sylvain (O'Sullivan), Bourque (Birk), Duquette (Duckett) et Barrette (Barrett). «Les Irlandais ont partagé avec les Ca-



Michelle Ahern Tisseyre, invitée d'honneur au banquet annuel de la Société Saint-Patrick. «On conserve toujours une fidélité et un attachement à l'Irlande.»

nadiens français le fait d'avoir été exploités et méprisés par les Anglais, rappelle Michael Kenneally. Ils ont aussi vécu l'expérience de voir à peu près disparaître leur langue traditionnelle, le gaélique.»

Le défilé de la Saint-Patrick se mettra en marche demain, au coin des rues Atwater et Sainte-Catherine, à midi. Il empruntera la rue Sainte-Catherine pour se terminer à la rue Saint-Urbain, vers 14h30. Le banquet traditionnel de la Société Saint-Patrick a lieu mercredi midi, le 17 mars, à l'hôtel Reine-Elizabeth. Renseignements: (514) 481-1346. Tout ce que Montréal compte de musiciens irlandais est réquisitionné, pendant la période de la Saint-Patrick, par les pubs montréalais. Quelques adresses: Hurley's Irish Pub: 1225, rue Crescent (861-4111) Au Vieux Dublin: 1219-A, rue Université (861-4448) Ye Old Orchard: 5563, rue Monkland, angle Old Orchard (484-1569) Pub McKibbins: 1426, rue Bishop (288-1580)



S.V.P. Assurez-vous de recycler ce papier journal.

LE DEVOIR

Les bureaux de *Le Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*.

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.